

Contre-relecture critique de l'ouvrage « Les Derniers Jours du Siège d'Alésia : 22-27 septembre 52 av. J.-C. (Lemme Edit, 2019) »

par David ROMEUF (second auteur de l'ouvrage)

Dernière mise à jour le 22/11/2025



Illustration de l'éclipse totale de Lune du 16 août 2008. La pleine lune est tellement lumineuse puis éclip­sée partiellement et totalement, colorée, que l'on peut l'observer à travers une couverture nuageuse relative ou des trouées. Les nuages apportent un filtrage de densité variable et peuvent aussi rendre des variations de couleurs dans les mêmes teintes. Ils ajoutent au phénomène une dimension dynamique spectaculaire d'art naturel. Crédit photo : Jean-Paul ROUX, astrophotographe et administrateur du Club d'Astronomie de Lyon Ampère (CALA).

Sommaire

Introduction : Contexte et objet de la controverse

- Présentation de la critique émise par la Société Astronomique de Bourgogne (SAB).
- Rappel de l'hypothèse centrale de l'ouvrage : l'éclipse de Lune comme facteur psychologique de la défaite.
- Les quatre piliers de la défense : chronologie, lecture des sources, méthodologie et ethnologie.

I. La primauté de la question chronologique : le socle du débat

- **1.1. La critique de la SAB** : L'adhésion à la chronologie tardive de Raaflaub & Ramsey (octobre 52 av. J.-C.).
- **1.2. Les limites factuelles de la chronologie Raaflaub-Ramsey** :
 - L'incompatibilité avec les données archéologiques récentes (Gergovie au printemps selon P. Verdin/INRAP).
 - L'argument de la dérive temporelle de la chronologie Raaflaub-Ramsey qui plaide pour celle de Jullian.
 - Les contraintes logistiques (les 30 jours de vivres de Vercingétorix) et climatiques (crues, neige).
- **1.3. La robustesse du modèle Jullian/Carcopino** : La cohérence avec le texte de César (septembre 52 av. J.-C.).

II. L'éclipse lunaire : réalité physique, visibilité et temporalité

- **2.1. Conditions d'observation** : Réfutation de l'argument météorologique par la photométrie et l'effet d'opposition (surge).
- **2.2. La question de la « nuit claire »** : Analyse de la luminosité rémanente et perception à travers la couverture nuageuse.
- **2.3. Synchronisation tactique** : Analyse de l'expression *de media nocte* et compatibilité de la poursuite de cavalerie avec la fin de l'éclipse.
- **2.4. L'argument de la rareté** : L'impact cumulatif des deux éclipses de 52 av. J.-C. (Avaricum et Alésia).

III. Mentalités antiques : le choc des croyances et du pragmatisme

- **3.1. La religiosité gauloise** : L'importance des signes naturels, le rôle des druides et la sensibilité aux présages (exemples de Polybe).
- **3.2. Le pragmatisme romain** : La religion civique et l'attitude de César face à la superstition (gestion rationnelle des augures).
- **3.3. L'impact psychologique** : L'éclipse comme catalyseur de la paralysie de l'armée de secours.

IV. Critique épistémologique et méthodologique

- **4.1. Limites du champ d'expertise de la SAB** : L'astronomie amateur face à la complexité de l'histoire, de l'archéologie et de l'ethnologie.

- **4.2. Le piège de l'anachronisme** : La tentative d'appliquer une zététique moderne et rationaliste aux systèmes de pensée antiques.
- **4.3. L'absence de modèle probabiliste** : Critique de l'usage subjectif du terme « très improbable » sans fondement statistique.
- **4.4. L'ignorance de l'historiographie** : Omission de la méta-analyse des interprétations historiques présente dans l'ouvrage d'origine.

Conclusion

- Synthèse : Plausibilité et valeur heuristique de l'hypothèse dans la chronologie Jullian.
- Appel à l'interdisciplinarité réelle et au respect des méthodologies historiques.

Épilogue

- Analyse critique des travaux de la SAB sur le « Tumulus Olivier » (Concœur-Corboin).
- Mise en évidence des biais de confirmation et des fragilités méthodologiques en archéoastronomie reprochés à autrui.

Annexes documentaires

- A. Recension de Jean-Paul Brethenoux.
- B. Genèse de l'hypothèse.
- C. Exemples historiques d'interprétations irrationnelles de phénomènes célestes.
- D. Corpus des textes de *La Guerre des Gaules* évoquant croyances et superstitions.
- E. Relevé des mentions astronomiques et temporelles dans l'œuvre de César.
- F. Comparaison : Religion romaine vs religion gauloise (Ier siècle av. J.-C.)

Quelques sources antiques à lire en exemple, pour une immersion dans l'imaginaire celtique et romain de l'époque :

« 50. Le lendemain, César fit sortir, à son ordinaire, toutes ses troupes des deux camps, ... il offrit la bataille à Arioviste [roi **Celto**-German] ; mais voyant qu'il ne l'acceptait pas, il fit rentrer toutes ses troupes vers midi ... César, ayant demandé aux prisonniers pourquoi Arioviste refusait le combat, il apprit que, chez les Germains [Celto-Germains], c'étaient les mères de famille [prophétesses, magiciennes] qui, par des charmes et des sortilèges, réglaient le temps des batailles, et qu'elles avaient dit que les [Celto-] Germains [ne pouvaient se flatter de vaincre, s'ils combattaient avant la nouvelle lune](#). 51. Le lendemain, César laissa dans les deux camps ce qu'il jugea suffisant pour les garder, et mit en bataille, à la tête de son petit camp, toutes ses troupes auxiliaires. »

Jules César, La guerre des Gaules, Livre I, 50.



« Dans une incursion des Germains, César n'osait donner combat. Mais ayant appris que leurs devins les avaient avertis d'éviter d'en venir aux mains avant la nouvelle lune, il se hâta de faire avancer ses troupes, [dans l'espérance que la superstition rendrait les Barbares moins ardents au combat](#). En effet, pour avoir bien pris son temps, il remporta une victoire éclatante sur les Germains. »

Polyen, Ruses de guerre, Livre VIII, Chapitre XXIII, IV.



« Alors survint une éclipse de lune. Les Gaulois, qui conduisaient à leur suite dans des chariots leurs femmes et leurs enfants et se plaignaient depuis longtemps des fatigues de la marche, considérèrent cet accident comme de mauvais augure et refusèrent d'aller plus avant. »

Polybe, Histoire générale, Volume I, Livre 5, XVI.



« Les assiégés (d'Uxellodunum) continuaient à se défendre opiniâtement ; et, après avoir perdu déjà une grande partie des leurs par la soif, ils persévéraient dans leur résistance, lorsqu'enfin nos mines

souterraines parvinrent à couper et à détourner les veines de la source. (5) La voyant tout à coup tarie, les assiégés désespérèrent de tout moyen de salut, et ils crurent reconnaître, non l'ouvrage des hommes, mais la volonté des dieux. Vaincus alors par la nécessité, **ils se rendirent**. »

Aulus Hirtius , La guerre des Gaules, Livre 8, 43.

« L'ennemi craignant que les Romains ne profitassent de la nuit pour quitter leur position et se sauver par la route de Verrug, voulut la leur fermer et vint à leur rencontre. Le combat s'engagea de nuit ; mais alors, comme la lune était dans son plein, on n'y vit pas moins clair qu'eu un combat de jour. Cependant, les cris portés à Verrug, où l'on crut le camp romain assiégé... »

TITE-LIVE, Histoire Romaine, Livre 5, XXVIII.



« Nicias, général des Athéniens ... Mais la lune s'étant éclipisée, une vaine superstition lui fit craindre que cela ne fût le présage de quelque malheur. Il suspendit sa marche ... Cependant s'il eût seulement consulté des gens éclairés sur cette éclipse, il n'en fallait pas davantage, je ne dis pas pour ne point laisser échapper le temps de poursuivre sa marche, mais pour faire servir même cet événement à son dessein, à cause de l'ignorance des ennemis ; car l'ignorance de ceux avec qui l'on a affaire est pour les hommes habiles le chemin qui conduit le plus sûrement aux heureux succès. C'est là ce qui rend la connaissance de l'astronomie indispensable aux hommes de guerre. »

Polybe, Histoire générale, Livre 9, XVII.



« Mais, comme la contrée (la Gaule) est très riche en mines d'or, et que les habitants (Posidonius n'est pas seul à le dire) sont à la fois [très superstitieux](#) et très modestes dans leur manière de vivre, il s'y était formé sur différents points des trésors. Les lacs ou étangs sacrés notamment offraient des asiles sûrs où l'on jetait l'or et l'argent en barre : les Romains le savaient , et quand ils se furent rendus maîtres du pays , ils vendirent ces lacs ou étangs sacrés au profit du trésor public, et plus d'un acquéreur y trouve aujourd'hui encore des lingots d'argent battu ayant la forme de pierres meulières. Le temple de Tolossa, vénéré comme il était de toutes les populations à la ronde, leur offrait aussi un asile inviolable, et naturellement les richesses s'y étaient accumulées, la piété multipliant ses offrandes, en même temps que la superstition empêchait d'y porter la main. »

Strabon, Géographie, Livre IV, XIII.



« Il était une forêt sacrée, ... César ordonne que cette forêt tombe sous la hache ... Cependant les mains tremblent aux plus braves ; consternés par la formidable majesté du lieu, ils craignent qu'en frappant ces troncs sacrés, le fer ne retourne sur leurs têtes. César voit ses cohortes enchaînées par la terreur ; et le premier saisissant une hache, la balance sans trembler et l'enfonce dans un chêne qui touchait aux nues. Le fer plonge dans l'arbre profané. « [Maintenant, dit-il, n'hésitez plus, abattez cette forêt : je prends sur moi le crime.](#) » Et toute l'armée obéit à ses ordres, non pas qu'elle soit délivrée de ses craintes ; mais elle a pesé la colère des dieux et la colère de César. ... À la vue de ce sacrilège, les peuples de la Gaule gémissent : la ville assiégée s'en réjouit. En effet, qui pourrait croire qu'on outrage impunément les dieux ? »

La Pharsale, Lucain, Chant III.

Contre - relecture critique

La parution de la relecture critique de notre ouvrage, *Les Derniers Jours du Siège d'Alésia : 22-27 septembre 52 av. J.-C.* (Lemme Edit, 2019), par Messieurs Éric CHARLOT, Vincent BOUDON, Vincent GUICHARD et leurs membres collaborateurs de l'association d'astronomie d'amateurs (SAB - Société Astronomique de Bourgogne) sur la plateforme HAL (<https://hal.science/UNIV-BM/hal-04064035v1>), nous offre l'opportunité d'un débat que nous jugeons nécessaire.

Si nous saluons l'exercice de la critique de notre hypothèse, force est de constater que celle-ci repose, à notre sens, sur des fondations chronologiques alternatives peu assurées (manifestement fausses), une lecture souvent sélective de nos arguments (la SAB n'a pas lu manifestement notre ouvrage en entier et/ou n'a pas compris notre hypothèse et un scénario que nous présentons comme possible...), une critique commanditée systématiquement à charge, la qualité de notre approche historiographique ignorée, et une appréhension des croyances qui nous semble parfois en décalage avec la complexité des systèmes de pensée antiques et la nature de notre approche interdisciplinaire et historiographique. **Le monde des croyances populaires leur est étranger ce qui nous paraît une erreur fondamentale contextuelle pour ces périodes.**

Notre ouvrage, rappelons-le, propose une hypothèse, combinant analyse historique, archéologique et astronomique, pour éclairer l'un des aspects les plus débattus du siège d'Alésia : **l'inexplicable passivité d'une large fraction (⅔) de l'imposante armée de secours gauloise**. Selon César, l'armée de secours levée sur 43 cités, auraient été composée d'environ 8.000 cavaliers et 240.000 fantassins guerriers qui pouvaient encercler les romains. Vercingétorix aurait retranché 80.000 hommes dans l'oppidum, soit en tout au final de l'ordre de 328.000 gaulois contre 11 à 12 légions (de 4.000 à 6.000 hommes soit environ 50.000 à 60.000 romains). Les forces comprenaient donc **5 x fois plus de gaulois que de romains**. Les gaulois étaient réputés très courageux au combat. Pourquoi les ⅔ de l'armée de secours arrivée de toute la Gaule sur le champ de bataille ne s'est finalement pas engagée ?

Plutarque s'en étonne même dans *La Vie de César*, XXX :

<https://books.google.fr/books?id=e2403KcKZLkC&pg=PA697#v=onepage&q&f=false>

“ ... César, ainsi enfermé et assiégé entre deux armées si puissantes, fut obligé de se remparer de deux murailles, l'une contre ceux de la place, l'autre contre les troupes qui étaient venues au secours des assiégés : **si ces deux armées avaient réuni leurs forces, c'en était fait de César.**”

D'autant plus qu'au début de l'insurrection, la confédération gauloise a solennellement engagé sa parole sur les étendards réunis, une cérémonie considérée comme la plus sacrée, donc au-delà des enjeux politiques et de toute trahison ordinaire. Il s'agirait alors d'une trahison sacrée, violant un serment religieux et collectif :

“ ... ils demandent que les alliés engagent leur parole, et sur les étendards réunis (cérémonie qui, dans leurs mœurs, **est ce qu'il y a de plus sacré**)...” Jules César, *La guerre des Gaules*, Livre 7, Chapitre 2.

Page 6 de leur critique, la SAB écrit : “Or, l'armée de secours n'a pas du tout hésité à s'engager dans

le combat et elle a été même proche de le remporter.”. **ERREUR !** La SAB fait une généralisation ("l'armée s'est battue") alors que les 2/3 de l'armée n'a pas bougé.

Nous suggérons que l'éclipse totale de Lune survenue dans la nuit du 25 au 26 septembre 52 av. J.-C. – un fait astronomique avéré mais inconnu des historiens jusque là alors qu'ils avançaient cette date de pleine lune comme reddition – a pu constituer un facteur psychologique de présage néfaste et, par conséquent, un tournant possible. Cette hypothèse s'ancre dans la chronologie de référence établie par des savants historiens de l'envergure de Camille JULLIAN et Jérôme CARCOPINO. Cette chronologie est d'ailleurs reprise par le grand historien contemporain de la Rome antique, le Professeur Yann LE BOHEC, ou encore, les auteurs archéologues Jean-Louis BRUNAUX (Directeur de recherche au CNRS, UMR 8546 AOROC, ENS-Paris) et Monsieur le Conservateur en chef du patrimoine, Laurent OLIVIER.

(vidéo simulation éclipse : <https://vimeo.com/296685141?fl=pl&fe=vl&pgroup=plv>).

Il est essentiel de rappeler un principe fondamental que nous avons constamment souligné, tant dans notre ouvrage que dans nos échanges (antérieurs et ultérieurs) avec Vincent GUICHARD et l'équipe de la Société Astronomique de Bourgogne : notre hypothèse, comme toute tentative de reconstituer les mentalités et les motivations d'acteurs de l'Antiquité, repose sur une convergence d'indices qui requiert une part d'adhésion. Nous avons admis d'emblée l'absence de source écrite directe liant explicitement l'éclipse de lune à l'issue de la bataille ; une telle preuve incontestable n'existe pas en l'état actuel de nos connaissances et nos sources d'information. L'attitude de la SAB consiste à considérer que nous ne pouvons rien démontrer faute de sources explicites, donc ils considèrent que c'est faux ou une très faible plausibilité. Comment appliquer cela avec les données historiques qui par nature parfois sont lacunaires ? Faut-il alors ne pas émettre des hypothèses ? Et eux, la SAB, peuvent-ils prouver que l'hypothèse que nous avançons est fausse ?

Ce qui est vrai pour une hypothèse l'est aussi pour sa réfutation. La relecture critique de la SAB, malgré un ton parfois péremptoire et suffisant, arrosée par la suite avec une touche de philosophie des sciences, **n'apporte elle-même aucune preuve solide** – qu'elle soit textuelle, archéologique, astronomique ou historiographique – et qui invalide de manière définitive notre proposition. Elle ne démontre en rien que l'éclipse n'a pas eu d'effet, se contentant d'affirmer que les preuves de son influence ne sont pas assez directes à son goût. La SAB ignore aussi totalement l'effet d'association néfaste à n jours autour de l'événement (des exemples existent sur le passage de comètes qui sont associés par les crédules à la mort d'un roi, deux années plus tard... Il s'agit de croyances, de superstitions, pas de raisonnements hyper rationnels ou de la zététique moderne). **Nous sommes donc face à une situation où l'absence de preuve est utilisée comme une preuve de l'absence.** Dans la partie conclusion de la critique de la SAB, apparaît page 9 :

“Il est, par conséquent, **très improbable** que la bataille d'Alésia ait été influencée par l'éclipse de septembre de l'année 52 av. J.-C.”,

et, dans une communication e-mail ultérieure avec nous,

“Dans ces conditions, la coïncidence entre l'éclipse de septembre 52 et la bataille s'avère être au mieux une hypothèse possible, mais **très improbable** et invérifiable.”.

Possible nous sommes d'accord. **Invérifiable** pour l'instant ok, mais la SAB ne doit pas fermer ici

la porte à de nouvelles découvertes, alors qu'elle n'en sait rien. Comment peuvent-ils juger, argumenter, et conclure sur la **très improbabilité** ? Sur quoi se fondent-ils pour juger de l'improbabilité ? Quelle méthode ? Quelle rigueur ? La partialité de leur approche sans doute, leur "croyance personnelle"... Ils ne présentent aucun modèle, aucun calcul statistique, aucune valeur de p dans leur papier. La SAB nous reproche de ne pas adopter une posture strictement cartésienne et rigoriste dans le cadre des sciences humaines, avec une certaine condescendance arrosée de philosophie des sciences (dans des communications emails ultérieures). Eric CHARLOT de la SAB ne peut pas à la fois revendiquer une démarche scientifique et se contenter d'un jugement probabiliste subjectif, à son goût, sans le moindre fondement quantitatif. Il se fait prendre à son propre jeu. Comme on est toujours l'ignorant d'un autre, on est toujours le zététicien d'un autre. Celui qui pratique la zététique sur le travail des autres a lui-même ses propres biais et ignorances... **Affirmer une "très improbabilité" sans l'évaluer, c'est troquer la science contre l'opinion partielle.**

Quand le jugement de valeur se substitue au calcul probabiliste...

Dès lors, la question de l'intention derrière un tel exercice se pose. Si le but n'est pas de faire avancer le débat par des arguments nouveaux, **des données contradictoires solides** ou une analyse plus fine des sources, à quoi peut donc bien servir un tel exercice, sinon qu'à tenter de jeter le discrédit sur un travail sans pour autant le réfuter sur le fond, ce qui laisse songeur quant aux motivations d'une telle démarche. **Nous respectons cependant le fait de leur non-adhésion car eux comme nous, ne peuvent attester par une source antique fiable et irréfutable.**

Si la volonté était de nous faire dire qu'il ne s'agit pas d'une hypothèse mais d'une affirmation, il aurait simplement fallu que l'un des 9 auteurs de la SAB (Éric Chariot, Vincent Boudon, Loïc Chaux, Aurélia Cheyrezy, Thierry Coppin, Jean-Michel Ladruze, Marine Martin, Samuel Wyndaele & Vincent Guichard) lise notre ouvrage dans son intégralité, de manière neutre et probablement pas sous la forme de quelques pages extraites (le caractère sélectif et tronqué de leurs arguments, fondés sur des extraits isolés de notre texte sans les nuances apportées dans l'ensemble de l'ouvrage, nous amène à penser qu'ils ont procédé à une lecture partielle plutôt qu'à une incompréhension de notre propos). Mais nous avons eu affaire à une lecture en surplomb qui ignore la complexité des sources et la nature même du raisonnement historique. Avant même qu'il ne lance son club d'astronomie dans l'aventure périlleuse, nous avons demandé à Vincent GUICHARD de procéder comme avec une revue à comité de lecture, par des aller-retours avec la SAB dans une ambiance courtoise et constructive qui aurait pu éviter leurs erreurs. Notre souhait a été totalement ignoré et leur relecture critique a été publiée directement dans l'archive ouverte HAL (sans eux-mêmes procéder avec des relecteurs comme une grande revue. C'est leur avis, qu'ils pensent nécessairement et infailliblement vrai). Pour notre part, nous estimons que notre hypothèse peut être vraie ou fausse mais que l'impact psychologique d'une éclipse sur la majorité des vulgaires à l'époque n'est pas à négliger.

Nous tenons à souligner dès à présent que nous partageons la remarque formulée par la SAB concernant le titre de la partie IV de notre ouvrage : « — IV — Une preuve irréfutable qui change tout : l'apport de l'astronomie ». Ce titre, trop affirmatif, nous (DR) a échappé à la relecture, alors même que Alain DEYBER (auteur principal) fait preuve d'une grande prudence dans ses propos. Il évoque systématiquement une hypothèse, comme en témoignent plusieurs passages de son texte (pages 17, 19, 98, 99) mais la SAB n'a lu que rapidement le titre. Voici pour l'exemple en page 140 de

notre ouvrage :

« Nous disposons maintenant de suffisamment d'éléments pour tenter de reconstituer le plan de manœuvre que les chefs gaulois de l'armée de secours d'Alésia avaient conçu pour livrer bataille contre César. **Ce n'est bien sûr qu'une hypothèse** fondée sur des exemples comparables dont l'histoire militaire nous a conservé le souvenir – il nous est hélas impossible d'entrer ici dans les détails –, **à cette différence près que nous ne pouvons pas la vérifier ni la valider – à moins de découvertes totalement nouvelles.** Pour autant, le sujet est suffisamment important pour qu'on s'y attarde, afin de comprendre ce qui nous semble avoir été conçu, organisé, et ordonné par les chefs gaulois de l'armée de secours d'Alésia, et qui n'a fonctionné qu'en partie seulement. ».

I. La Primauté de la Question Chronologique : Un Débat Incontournable

La critique de la SAB s'articule principalement autour d'une remise en cause de la datation d'Alésia fin septembre 52 av. J.-C., lui préférant une chronologie dérivée des travaux de Kurt Arnold RAAFLAUB et John T. RAMSEY (2017) qui situerait la bataille à la mi-octobre <https://doi.org/10.29173/histos369>, et se vantant d'une précision à + ou - 5 jours (sans tenir compte d'une météo ou des aléas) ! Ce déplacement temporel viserait à ôter toute pertinence à l'éclipse de lune de fin septembre.

La critique de la SAB (page 3) adhère et s'appuie sur RAAFLAUB-RAMSEY 2017 comme un GPS en affirmant :

“Une étude plus récente (Raaflaub 2017), non citée dans l'ouvrage, établit une chronologie plus argumentée qui est basée sur quelques repères astronomiques (phases lunaires, équinoxes) et, surtout, sur le calcul des durées de parcours des troupes en corrélation avec la carte de la Gaule à l'époque. Cette chronologie est à ± 5 jours près selon son auteur. ... Les travaux les plus récents des historiens (Raaflaub 2017) placent même la bataille bien plus tard dans la saison, loin de l'éclipse.”

J'ajoute ici que sauf erreur de notre part, il n'y a pas de repères temporels astronomiques dans le texte de César BG sur la période en question (voir la liste en annexe à la fin de ce document).

1. Les Limites de la Chronologie de RAAFLAUB-RAMSEY (2017) au Regard des Sources :

Notre analyse comparative détaillée des chronologies (cf. notre document de travail https://docs.google.com/spreadsheets/d/1WvFE7g3vaXOK6BQPJBuQ-SUs_PlcjpnrttoKJQjf8z9w/edit?usp=sharing, partagé à la SAB après publication de leur lecture critique) met en lumière des incohérences significatives dans la proposition de RAAFLAUB-RAMSEY 2017, lorsqu'elle est confrontée aux sources primaires et aux données archéo scientifiques. Réfuter une hypothèse par une autre plus fragile : le paradoxe de la critique de la SAB :

- **La Bataille de Gergovie** : RAAFLAUB-RAMSEY 2017 la situe fin juillet 52 av. J.-C. Or, le rapport d'analyses phytolithiques de Pascal VERDIN (INRAP, 2023) sur les fossés du camp de César à Gergovie indique un abandon au **printemps 52 av. J.-C. (avant juin)**.

Référence : P. Verdin dans Yann DEBERGE en cours, 49 avenue de Gergovie, Orcet (Puy-de-Dôme), rapport de fouille préventive, Inrap, en cours.

De plus, César (*De Bello Gallico* [DBG], VII, 55) décrit, peu après la bataille de Gergovie durant le sac de Noviodunum (Nevers), une Loire en crue due à la fonte des neiges, "comme il arrive d'ordinaire en cette saison", la rendant infranchissable à gué <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/caes/BGVII.html#7-55>. Ce phénomène est caractéristique du printemps avancé (mai-juin) et difficilement compatible avec une fin juillet.

“Ensuite, levant des troupes dans les pays voisins, ils placèrent des postes et des détachements le long de la Loire, et firent en tout lieu parade de leur cavalerie, pour répandre la terreur et pour essayer de chasser les Romains de la contrée par la disette, en leur coupant les vivres, (10) espoir d'autant mieux fondé que la Loire, alors enflée par la



La chronologie adoubee par la SAB présente déjà un décalage de deux mois (le 17 et fin juillet) par rapport à la bonne datation basée sur les phytolithes des fossés des camps Romains de Gergovie (printemps) ! C’est très problématique pour une chronologie que ses auteurs prétendent précise à ± 5 jours... Alors, quelle est l’erreur de datation de RAAFLAUB et RAMSEY pour Alésia ? 5 jours, 1 mois, ... ? Inutile d’en débattre : cette chronologie est discréditée et ne peut plus servir comme argument majeur de leur critique. Pourtant, la SAB lui accordait toute sa confiance scientifique... La Société Astronomique de Bourgogne s’est fourvoyée.

Mais la calibration de l’erreur reste intéressante. En effet, si le modèle RAAFLAUB (utilisé par la SAB) se trompe et a un biais systématique (un retard) d’environ 1.5 mois sur un événement vérifié (Gergovie au printemps), et sauf s’ils cumulent plusieurs erreurs, il est statistiquement probable qu’un biais s’applique à la suite de leur chronologie (et donc la date d’Alésia qui était selon ses auteurs à ± 5 jours). La SAB utilise cette chronologie de 2017 pour insinuer que Alésia a eu lieu mi-octobre (le 15 et 16 qui est une période de nouvelle lune + 3 jours, phase en croissant lunaire du soir et nuit sombre -voir ci-après en section I.2-), pensant invalider notre hypothèse de l’éclipse de septembre. **En voulant utiliser RAAFLAUB contre notre hypothèse de l’éclipse, la SAB, par le jeu des corrections calendaires obligatoires, valide involontairement et va dans le sens de la pertinence temporelle de JULLIAN pour septembre-fin septembre, plus tôt.** Dans ce cas précis, la SAB ne peut pas utiliser cette source à géométrie variable : l’utiliser avec une grande confiance quand celle-ci l’arrange pour nous invalider, et ne plus la considérer quand un biais est démontré. Sinon, nos contradicteurs sont purement et simplement incohérents avec eux-mêmes.

César (De Bello Gallico [DBG], VII, 71) explique que Vercingétorix n’a que 30 jours de réserve de blé.

“71. Vercingétorix décide de faire partir nuitamment tous ses cavaliers avant que les Romains n’achèvent leurs travaux d’investissement. En se séparant d’eux, il leur donne mission d’aller chacun dans leur pays et d’y réunir pour la guerre tous les hommes en âge de porter les armes. ... **D’après ses calculs, il a tout juste trente jours de blé,** mais il est possible,

avec un strict rationnement, de subsister un peu plus longtemps encore. ... Il réquisitionne tout le blé ; ... ; il fait rentrer dans la ville toutes les troupes qu'il avait établies sous ses murs. C'est par ces mesures qu'il s'apprête à attendre **le moment où la Gaule le secourra**, et qu'il règle la conduite de la guerre.”.

Il est donc plus difficile de tenir jusqu'à mi-octobre dans un contexte de stricte rationnement si le blocus commence fin août. La chronologie RAAFLAUB-RAMSEY outrepassa les réserves annoncées par César lui-même mais ce n'est pas pour nous l'argument majeur comme les deux autres présentés ci-avant.

- **Le Siège d'Avaricum** : César (DBG, VII, 24) indique que la construction de son impressionnant terrassement (agger) dura vingt-cinq jours. Une chronologie qui, comme celle de RAAFLAUB-RAMSEY, induirait des erreurs de plusieurs semaines (jusqu'à 63 jours pour Avaricum selon notre analyse) sur la synchronisation des événements clés par rapport aux repères saisonniers, perd en crédibilité.
- Contraintes Logistiques à Alésia : Vercingétorix s'enferme à Alésia avec des vivres pour "à peine trente jours" (DBG, VII, 71, 4). L'armée de secours arrive alors que les assiégés sont au comble de la famine (DBG, VII, 77). Une bataille finale à la mi-octobre, comme le postule RAAFLAUB-RAMSEY, étirerait le siège au-delà de cette limite de manière irréaliste si l'on considère un début de siège fin août ou début septembre, après les mouvements post-Gergovie.

Comme le souligne J. Carcopino (Jules César, 1968, p. 317-321), la séquence des événements et la logistique imposent un cadre temporel resserré que la chronologie Jullian/Carcopino respecte.

- La méthode de calcul de RAAFLAUB-RAMSEY 2017 des temps de parcours des troupes semble fragile et impossible à valider avec la précision dont ils se réclament. Cette méthode par Système d'Information Géographique (SIG) à vitesse moyenne n'est pas nouvelle. Elle a déjà été testée sans grand succès car elle ignore de nombreux paramètres militaires essentiels (nature du terrain, météo, moral et fatigue des troupes, obstacles, type de logistique, etc.). Les dates imprimées en gras dans leurs tableaux sont qualifiées de fermement établies ; or pour 52 BC, seules 2 dates jalons sont présentées certaines : l'élection de Pompée *Cnaeus Pompeius Magnus* comme *consul solus* le 5 février Julien, et la campagne fertile Biturige le 3 décembre Julien (déduit de BG 8.2 "César quitte Bibracte, la veille des calendes de janvier"). Cette nouvelle chronologie n'apporte donc pas plus de jalons calendaires que celles de JULLIAN dans l'intervalle des événements dont nous parlons.

2. La Robustesse de la Chronologie Jullian/Carcopino basée sur le respect du texte :

Camille Jullian (Histoire de la Gaule, Tome III) fixe la reddition de Vercingétorix au 27 septembre (Tome III, p. 500, éd. originale), situant la bataille d'une partie de l'armée de secours les jours précédents. Il justifie cette datation par une analyse serrée des événements et par l'argument de la nécessité d'une nuit claire pour la poursuite de la cavalerie romaine après la déroute gauloise : "Cette poursuite ne put avoir lieu que par une nuit très claire, et le clair de lune le plus vif est celui de la pleine lune." (Tome III, p. 497, n. 4).

“... Les assiégés, **apercevant** du haut de leurs murs la fuite des leurs et le carnage qu'on en fait, désespèrent de leur salut, et retirent leurs troupes de l'attaque de nos retranchements. La nouvelle en arrive au camp des Gaulois (armée de secours), qui l'évacuent à l'instant. (6) Si les soldats n'eussent été harassés par d'aussi nombreux engagements et par les travaux de tout le jour, l'armée ennemie eût pu être détruite tout entière. (7) Au milieu de la nuit, **la cavalerie, envoyée à la poursuite**, atteint l'arrière-garde ; une grande partie est prise ou tuée ; le reste, échappé par la fuite, se réfugia dans les cités. “ Jules César, La guerre des Gaules, Livre 7, Chapitre 88.

Cette pleine lune du 27 septembre 52 coïncide avec l'éclipse lunaire que nous avons mise en évidence, non remarquée par les savants historiens (nul doute qu'ils l'auraient mentionnée s'ils avaient connaissance de cet événement astronomique majeur pour l'époque, voir citation au début de ce document).

En revanche, la chronologie proposée par RAAFLAUB-RAMSEY (2017), qui situe l'attaque nocturne au 15 ou 16 octobre 52 av. J.-C. (calendrier julien, page 173), correspond à une période juste après la nouvelle lune, en phase de croissant, environ deux ou trois jours avant le premier quartier. Cela implique que le milieu de la nuit était particulièrement sombre, car la lune se couchait vers 21 h UT (le 15 octobre Julien, le Soleil se couchait vers 17 h UT, le crépuscule civil à -6° de hauteur vers 17 h 31 UT, et le crépuscule nautique à -12° de hauteur vers 18h06 UT, et enfin le crépuscule astronomique à -18° de hauteur vers 18h42 UT). Le début de la nuit n'était donc éclairé que par un faible croissant, bien moins lumineux qu'une pleine lune, situé bas sur l'horizon : environ 20° de hauteur vers 17 h 30 UT et 18° vers 18h UT. Dans ce cas, la poursuite de la cavalerie romaine sur l'arrière garde gauloise **au milieu de la nuit** se serait déroulée dans une obscurité quasi totale, à peine atténuée par la lumière diffuse de la Voie lactée sans couverture nuageuse. La luminosité d'un ciel étoilé est autour de 0,0001 à 0,001 lux (avec airglow) pour un ciel clair sans lune ni nuages, et encore bien moins si couvert. La capacité visuelle d'un homme va dépendre du contraste de l'objet et de sa mobilité mais les militaires considèrent une visibilité à 30 à 80 m pour évaluer que quelque chose bouge et 15 à 40 m pour déterminer qu'il s'agit d'un humain, une visibilité de 10 à 30 m dans le cas d'une personne immobile. Or, ce jour-là, nous le savons par le texte, les assiégés pouvaient observer la bataille dans la plaine depuis le rempart de l'oppidum, et la cavalerie romaine a pu poursuivre l'arrière-garde de l'armée de secours gauloise et en capturer une grande partie... Nous restons donc sceptiques quant à la date avancée par RAAFLAUB-RAMSEY pour ces phases de bataille, même si l'on peut imaginer, çà et là, des feux de camp pour se réchauffer et éclairer les campements.

Il est donc méthodologiquement discutable de chercher à invalider une hypothèse (la nôtre) en s'appuyant sur une autre **hypothèse** de chronologie (RAAFLAUB-RAMSEY) qui s'avère elle-même significativement plus problématique au regard des sources que celle, classique et étayée, qui suit le texte et une certaine logique, de JULLIAN et CARCOPINO (avec aucune date jalon **attestée** durant la période sauf : BG [8,2] (1) “César part de Bibracte avec une escorte de cavalerie, la veille des calendes de janvier pour rejoindre la 13e légion sur la frontière des Bituriges, à peu de distance de celle des Hédouens”. Soit équivalente au 1 décembre 52 BC de notre calendrier Grégorien s'il avait existé à l'époque) .

Nous ne voyons pas comment on peut s'appuyer sur la chronologie de RAAFLAUB-RAMSEY pour la

substituer à celle de Camille JULLIAN.

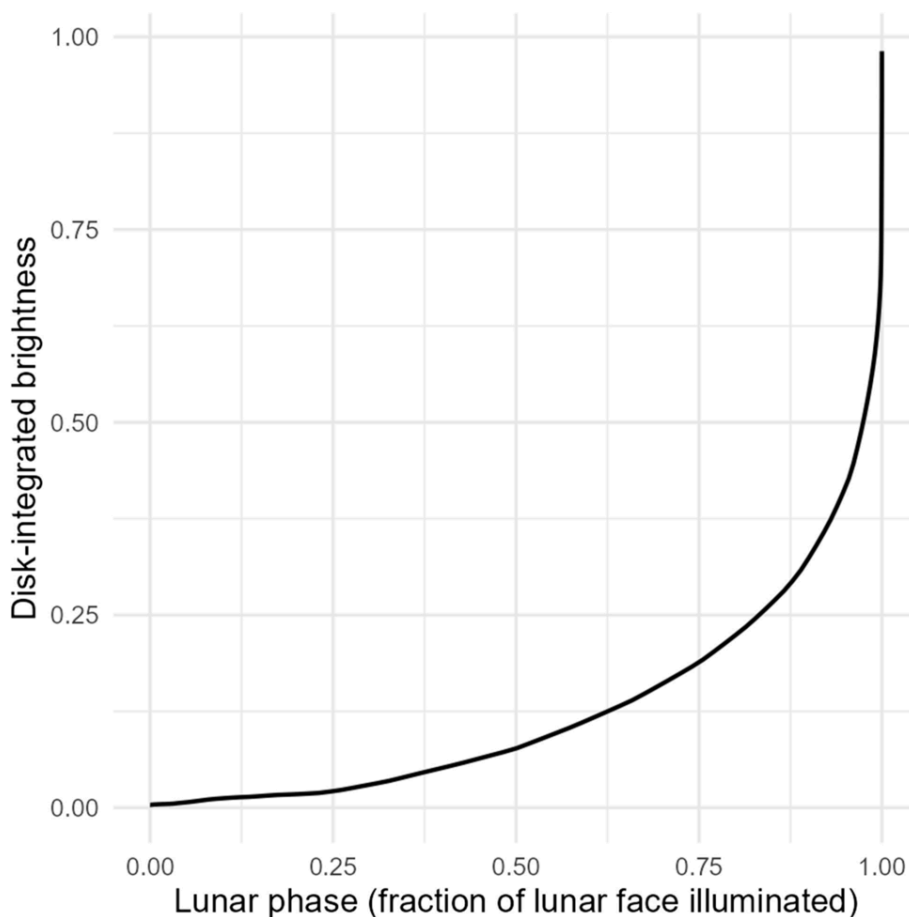
Nous notons à ce stade les carences méthodologiques et la méconnaissance des textes de l'équipe de la Société Astronomique de Bourgogne qui s'est fourvoyée dans son aventure d'utiliser la chronologie douteuse de RAAFLAUB-RAMSEY 2017.

II. L'Éclipse Lunaire : Réalité, Perception et Interprétation

1. Visibilité et Conditions d'Observation :

La réalité astronomique de l'éclipse totale de Lune des 25-26 septembre 52 av. J.-C. est admise. La SAB conteste sa visibilité en cas de mauvaise météo. Notre ouvrage (p. 114, 116) et nos échanges ont précisé que l'éclipse resterait perceptible même avec une couverture nuageuse partielle ou par temps pluvieux intermittent. Les galeries d'astrophotographies sur l'internet regorgent de photographies d'éclipse de lune à travers les nuages, ou entre les nuages...

De plus, il est surprenant que la SAB (normalement plutôt des physiciens) n'aient pas proposé de définition quantitative en lux au sol de ce qu'ils considèrent comme une "nuit claire" (c'est combien ? 0.1, 0.25 ?), rendant leur critique sur ce point quelque peu arbitraire. Ils soulignent avec vérité que la nuit peut être considérée subjectivement claire à d'autres phases durant 15 jours mais ils négligent ou ignore dans le raisonnement le sursaut d'opposition, la visibilité selon les levers et couchers de la Lune et sa durée de présence dans le ciel sur les 15 jours, sans compter sa hauteur maximale dans le ciel selon la période de l'année, ce qui est un comble pour des astronomes. Avec la définition de la SAB non quantifiée et imprécise, pourquoi pas 24 jours au lieu des 15, entre les phases de lumières cendrées ? Un croissant de Lune est aussi lumineux mais il ne reste pas longtemps visible durant la nuit. Un PQ Premier Quartier (50% fraction éclairée mais de l'ordre de 11% environ de la luminosité maximale de la PL) est très loin d'être 2 fois moins lumineux qu'une PL Pleine Lune (100%). L'effet de surge à l'opposition avec l'angle de phase sur le régolite du sol lunaire fait que les nuits proches de la pleine lune sont beaucoup beaucoup plus lumineuses et durant presque toute la nuit. La Lune gagne une grande partie de son éclat (50%) dans les 24 heures qui précèdent la pleine lune.



Moon phase vs measured disk-integrated brightness. Note a spike of brightness (opposition effect) visible close to full moon.

Biologically meaningful moonlight measures and their application in ecological research

<https://link.springer.com/article/10.1007/s00265-022-03287-2>

The Lunar Opposition Surge: Observations by Clementine

<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0019103596902250?via%3Dihub>

La pleine lune, renforcée par l'effet d'opposition sur le régolithe lunaire (rétrodiffusion de la lumière, absence d'ombre, faible albédo), offre un éclairage nocturne puissant, et une éclipse de lune est un phénomène qui, par sa nature très colorée et sa durée, a de fortes chances d'être observé, même fugitivement. L'argument de la SAB sur la période de 15 jours autour de la pleine lune ne fait qu'augmenter les possibilités de dates pour la poursuite de la cavalerie de nuit, et va dans le sens de Camille JULLIAN. La SAB doit maintenant proposer une valeur lux au sol pour que nous puissions considérer une période qu'ils qualifient de "nuit claire".

Dans la partie C page 8 de leur critique, la SAB insinue que nous n'avons jamais observé une éclipse de lune avec une mauvaise météo : « De plus, une éclipse de Lune s'étend sur plusieurs heures (voir ci-dessus), et la baisse de luminosité n'est pas instantanée. N'importe quel astronome amateur a vécu une ou plusieurs expériences où une éclipse promise s'est révélée complètement inobservable, à cause de la couverture nuageuse (par exemple celle du 21 janvier 2019 depuis Dijon). »

Mais ils n'ont pas lu le texte complet (malgré les 9 relecteurs critiques de la SAB !) : dans notre ouvrage page 114, nous précisons avec nuance et expérience : « À cette heure, la pleine lune illuminait toujours le ciel, le sol et les reliefs de l'oppidum d'Alésia, **sauf dans le cas d'une forte couverture nuageuse** et pluvieuse. » et page 116 « l'éclipse de Lune était forcément

bien visible même avec un temps **partiellement** couvert ou pluvieux. ». Voir des exemples sur Google Image en recherchant *lunar eclipse cloud*.

2. L'Éclipse et les Opérations Militaires :

La SAB juge contradictoire que César ait eu besoin du clair de lune pour la poursuite (DBG VII, 88, 7) tout en étant en période d'éclipse. D'abord, la fin de la totalité de l'éclipse est à 0h16 TU. Une action "peu de temps après minuit" (expression subjective) ou "au milieu de la nuit" (traduction de NISARD pour *de media nocte*) peut donc se dérouler sous un éclairage lunaire déjà partiellement ou totalement revenu. D'autre part, concernant la marche de Vercassivellaunos (DBG VII, 83), l'hypothèse d'Alain DEYBER (auteur principal) est que l'obscurité accrue autour de la phase de totalité (de 22h31 à 0h16 TU) a pu être mise à profit pour des phases critiques de sa marche d'approche, comme le franchissement de la Brenne. La critique de la SAB, en simplifiant à l'extrême, déforme la nuance de notre propos (cf. notre livre, p. 118).

Durant l'éclipse de Lune, la Pleine Lune passe de la magnitude -13 (très lumineuse) à la magnitude -3 assez rapidement et sur environ 1 heure. La magnitude -3 reste brillante dans le ciel (de l'ordre de Vénus à -4), mais sombre au sol. En ¼ d'heure elle passe de la magnitude -3 à -8.

Sur la page 3 de leur relecture critique SAB, ils écrivent « D'autre part, si César avait voulu profiter de l'éclairage de la Lune, il n'aurait pas lancé sa cavalerie en pleine éclipse. En effet, l'éclipse totale a duré de 22h39 à 0h25 et, « peu de temps après minuit » se situe en pleine phase de totalité. » .

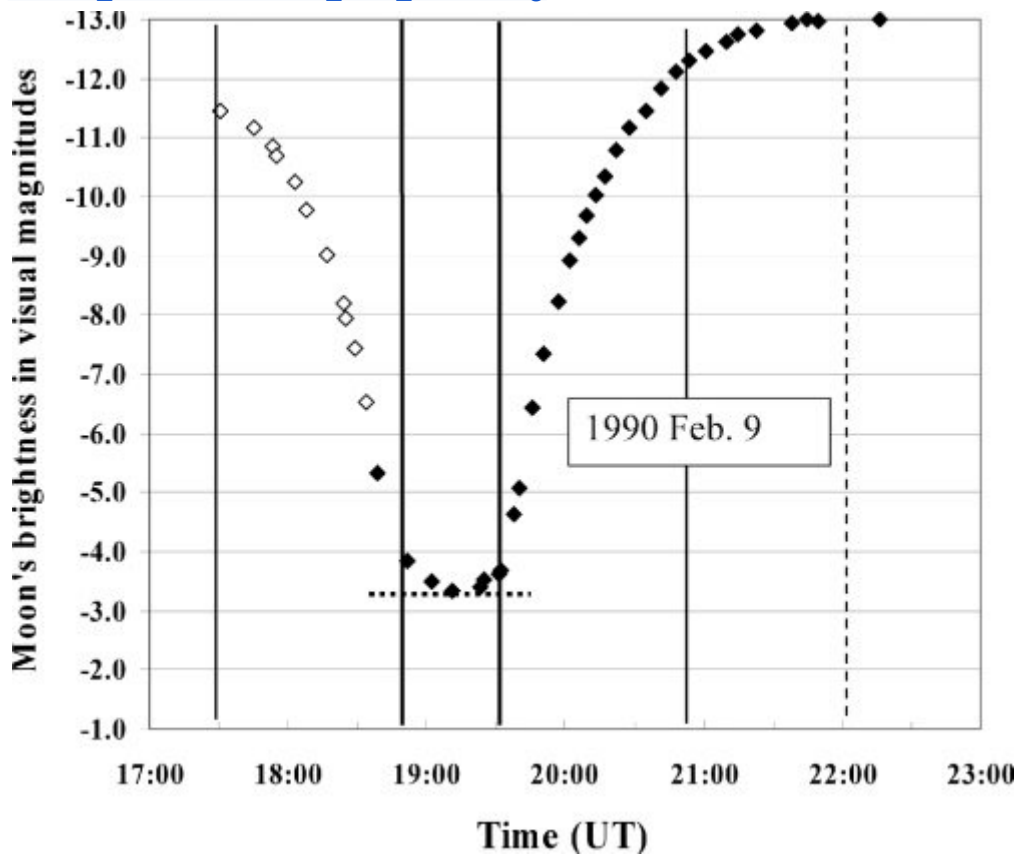
Ce n'est pas 0h25 mais 0h16, ils font une erreur. Ils concluent du « peu de temps après minuit » (de la traduction de Léopold-Albert CONSTANS) que nous sommes dans la ½ heure après minuit ce qui les arrange pour aller dans leur sens. Mais l'expression « peu de temps après minuit » est très subjective et peut aussi bien indiquer 1h, 1h30, 2h... Une autre traduction de NISARD référence donne « (7) Au milieu de la nuit, la cavalerie, envoyée à la poursuite » qui est **une expression plutôt vague aussi qui peut indiquer 2h, 3h du matin ...**

<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/caes/BGVII.html#7-88>

Le texte latin est « *7 De media nocte missus equitatus novissimum agmen consequitur: magnus numerus capitur atque interficitur; reliqui ex fuga in civitates discedunt.* » que Gaffiot traduit aussi par « *de media nocte* CÆS. G. 7, 88, 7, au milieu de la nuit ; ». <https://gaffiot.org/68403> , dans ce contexte et pas minuit (00h00m) comme ils l'entendent.

L'argument de la SAB n'est pas recevable même si on considère à tort notre minuit contemporain. Avec les deux expressions traduites, la Lune peut très bien être à la magnitude -10 -11 voire -13 comme la PL. La cavalerie éclairée est donc parfaitement possible cette nuit-là. Elle avait déjà retrouvé -10 mag à ~01 h locale, ce qui reste cohérent avec *media nocte*.

Exemple de courbe de luminosité : *Lunar eclipse photometry: absolute luminance measurements and modeling* , Nina Hernitschek, Elmar Schmidt, and Michael Vollmer (2008)
https://www.researchgate.net/publication/23501144_Lunar_eclipse_photometry_absolute_lumi



3. L'auteur principal (Alain DEYBER) s'est basé sur le scénario décrit par Camille JULLIAN mais l'auteur secondaire (David ROMEUF) admet toutefois et parfaitement que cette fameuse nuit puisse se dérouler quelques jours après la pleine lune et sous l'influence perçue néfaste de l'éclipse vécue par les gaulois (la notion de nuit claire au milieu de la nuit peut être considérée quelques jours avant ou après une pleine lune bien que l'effet d'opposition de phase soit moins fort, le problème est l'impact sur la psychologie d'une partie des gaulois).
4. Page 4 de leur relecture critique, la SAB qualifie notre méthode "d'essai d'ethnoastronomie « maison »" et que les éclipses de Lune ne sont pas un phénomène rare "Les éclipses de Lune ne sont pas des phénomènes rares. Les éclipses, partielles ou totales, qui ont été bien visibles depuis la Gaule lors des guerres césariennes (entre 58 et 51) sont au nombre d'une dizaine (NASA Eclipse), dont deux totales en 52 av. J.-C., le 1er avril et le 26 septembre (voir tableau 1). Les auteurs justifient que « les Celtes étaient respectueux des interdits liés aux phénomènes astronomiques et climatiques » par une bataille à l'issue purement liée aux conditions climatiques, celle d'Avaricum (Bourges), ce qui est sensiblement différent (aucun lien astronomique)." .

Effectivement, nous avons produit le même tableau dans notre ouvrage. Leur argument sous-jacent est qu'une certaine accoutumance aurait pu diminuer l'impact psychologique d'un tel événement. Par quelles sources peuvent-ils l'attester sur ces croyances populaires ? De plus, le siège d'Avaricum que JULLIAN propose vers le 23 mars, et son dénouement tragique, est peut-être aussi influencé par l'éclipse de Lune de la nuit du 1er au 2 avril 52 BC. Ou encore, est là comme un très mauvais souvenir de présages célestes plus tard à Alésia. La concomitance de deux éclipses totales en 52 av. J.-C. (d'Avaricum et à Alésia) a pu au contraire exacerber la portée symbolique et l'anxiété sur les 2/3 de l'armée de secours

composés en grande majorité d'hommes du peuple et pas de troupes d'élites.

Ces faits astronomiques si particuliers à l'époque n'étaient pas connus des historiens avant notre ouvrage.

III. Mentalités Antiques : Croyances Gauloises et Pragmatisme Césarien

1. La Profonde Religiosité Gauloise, Structurée par le Naturel et le Sacerdotal :

La société gauloise, comme le souligne Camille JULLIAN (Histoire de la Gaule, Tome II, Livre IV, Chap. I, p. 90) était profondément imprégnée par le religieux : "Nulle part peut-être la religion n'a été une chose plus nationale". César lui-même abonde : "Tout le peuple gaulois est très religieux" (DBG, VI, 16). Cette religiosité était intrinsèquement **liée à la nature**, le sacré se manifestant dans les forêts, les sources, les montagnes, le Soleil, la Lune, les astres... Les divinités gauloises (Taranis, Toutatis, Cernunnos) sont souvent des personnifications des forces naturelles. Les druides, dépositaires du savoir et intermédiaires avec le divin, discutaient "sur les astres et leurs mouvements" (DBG, VI, 14) et, comme en témoigne Cicéron pour Diviciacos (De Divinatione, I, 90), "prédisai[en]t l'avenir, tantôt par les augures, tantôt par conjecture".

Ce lien intime avec une nature sacralisée, où les phénomènes célestes étaient scrutés et interprétés, rend la plupart des Gaulois particulièrement réceptifs à un événement aussi marquant qu'une éclipse totale de Lune (la plupart car on ne peut pas exclure que certains étaient non croyants ou non superstitieux). L'exemple rapporté par Polybe (Histoires, V, 78, 2-3), où des mercenaires gaulois refusent de poursuivre leur marche après une éclipse lunaire perçue comme néfaste, est une illustration directe de cette sensibilité. Si les éclipses ne sont pas d'une rareté absolue, le contexte d'Alésia (tension extrême, siège, issue incertaine d'une révolte générale) et la concomitance de deux éclipses totales en 52 av. J.-C. (avril près d'Avaricum, septembre à Alésia) ont pu exacerber la portée symbolique et l'anxiété, la peur, face à ce phénomène. À Alésia, Les troupes d'élite (aristocratie guerrière) étaient peut-être plus disciplinées. Elles ont combattu en partie. La levée en masse (paysans, peuple) était probablement plus sensible et terrifiée par les signes célestes.

La critique échoue à saisir que pour l'homme antique (la plupart), un présage n'est pas une information, mais un événement qui modifie la réalité.

Voir les quelques restes des cultes probablement d'origine celto-gaulois à l'époque de Césaire d'Arles, à travers ses sermons rigoristes :

<https://www.david-romeuf.fr/Archeologie/AstronomieCroyancesSuperstitionsHistoire/AstronomieCroyancesSuperstitionsHistoire.html#TJHVIAD>

2. La Religion Romaine, Outil Civique, et le Pragmatisme de César :

À l'inverse, la société romaine, bien que pieuse, structurait sa religion autour de la *res publica*. La religion était civique, un instrument au service de l'État pour maintenir la *Pax Deorum*, et ses prêtres étaient souvent des magistrats. César, en tant que Pontifex Maximus, connaissait

parfaitement ces mécanismes.

Page 7 de leur critique, la SAB nous reproche de supposer que César avait peu d'intérêt pour la superstition. Voici quelques sources qui ne font aucun doute, et que l'équipe de la SAB ne semble pas connaître :

Son attitude personnelle, telle que rapportée par Suétone (Vie des Douze Césars, Divin Jules, LIX-LX), était celle d'un esprit supérieur, pragmatique, imperméable à la superstition pour ses propres décisions : "[La superstition ne put jamais lui faire abandonner ni différer aucune entreprise.](#)". Il savait ignorer les présages défavorables ou les réinterpréter à son avantage.



La SAB nous oppose que les Romains étaient aussi potentiellement superstitieux le même jour mais pour César :

“LIX . La superstition ne put jamais lui faire abandonner ni différer aucune entreprise . Un jour , la victime ayant échappé au couteau , César n'en marcha pas moins sur le champ contre Scipion et Juba . Étant tombé en sortant de son navire , il sut interpréter ce présage en sa faveur , et s'écria : Je te tiens , Afrique . Afin d'éluder les prédictions qui voulaient que dans cette province le nom des Scipions fût , d'après l'ordre du destin , toujours heureux , toujours invincible , César prit avec lui dans son camp , le plus méprisé de tous les membres de la famille Cornélia , auquel on avait donné le surnom de Salutio, à raison de la bassesse de sa conduite . LX . Il livrait les batailles non seulement d'après un plan arrêté , mais encore selon les occasions qui s'en présentaient ; souvent il attaquait pendant la marche même , et par des temps si affreux que personne ne pouvait croire qu'il se mettrait en mouvement . Ce ne fut que dans les derniers temps qu'il montra moins d'empressement pour combattre : plus il avait remporté de victoires , moins il croyait devoir tenter la fortune , car il pensait qu'un nouveau succès ne lui donnerait pas à beaucoup près autant qu'un revers pourrait lui ôter . Jamais il ne vainquit d'ennemi qu'il ne lui prît aussi son camp ; il ne laissait aucun répit à la terreur des vaincus . Quand l'action était disputée , il renvoyait les chevaux et le sien même le premier , afin que l'on fût contraint de rester

, faute de moyens de s'enfuir.”

Un autre exemple est le sacrilège de César qui ordonne l'abattage de la forêt sacrée gauloise durant le siège de Marseille (Massilia) malgré la peur de ses légionnaires. Le récit se déroule au début de la guerre civile entre César et Pompée en 49 BC (soit environ 3 ans après Alésia). César assiège la ville de Marseille, qui a choisi de s'allier à Pompée. Pour construire son matériel de siège, César a besoin de bois. Il se trouve à proximité d'une forêt sacrée que la population révère et dont elle craint la destruction. Face à cette terreur, César incarne le pragmatisme et l'impiété du nouveau monde romain. La piété ancestrale est foulée aux pieds par la rationalité froide et le désir de puissance incarné par César. C'est un moment symbolique où la force militaire et la volonté d'un homme l'emportent sur la superstition et le respect des dieux. Il assume la responsabilité du sacrilège (« je prends sur moi le crime »), libérant ainsi ses soldats de leur crainte des dieux.

Pour les troupes, le choix est clair : "la colère des dieux et la colère de César", et la seconde est plus immédiate : La Pharsale, Lucain, Chant III

<https://books.google.fr/books?id=uL2xAAAAAAAJ&pg=PA57#v=onepage&q&f=false> :

“Il était **une forêt sacrée**, vieillie sans outrage, enfermant un air ténébreux et de froides ombres, sous la voûte de ses rameaux impénétrables aux feux du soleil. Ce n'est pas le séjour des Pans champêtres, ni des Sylvains, ni des Nymphes, qui règnent dans les bois : **on y vénère les dieux par un culte barbare** ; les victimes couvrent leurs terribles autels, et l'expiation a marqué tous les arbres d'une couche de sang humain. S'il faut croire la pieuse crédulité des ancêtres, l'oiseau craint de se poser sur ses branches, la bête fauve n'ose se coucher dans ses antres. Jamais l'aiglon, jamais la foudre, tombant des sombres nuages, n'a fondu sur cette forêt. Quoique le souffle de l'air n'alimente pas leur feuillage, les arbres ont en eux leur vie mystérieuse. Partout découle une onde noire. Les mornes effigies des dieux sont des ébauches sans art, des troncs informes et grossiers : la mousse, qui couvre ces idoles livides et pourries, inspire seule l'épouvante. On craint moins la divinité sous des formes connues et consacrées : tant l'ignorance augmente l'effroi que les dieux nous inspirent ! Souvent, telle était la fable du vulgaire, la terre ébranlée gémit dans ses cavernes profondes ; les ifs se courbent et se relèvent soudain ; la forêt, sans brûler, s'illumine des flammes de l'incendie, et les dragons embrassent les vieux chênes de leurs tortueux replis. Mais les peuples n'approchent pas de ces autels, ils les ont abandonnés aux dieux. Et quand Phébus est au milieu de sa course, et quand les ombres de la nuit occupent le ciel, le prêtre lui-même pâlit auprès du sanctuaire, et craint de surprendre le maître de ces demeures.

César ordonne que cette forêt tombe sous la hache : car, voisine de ses travaux, et respectée dans la guerre précédente, elle domine de sa crête touffue les monts dépouillés d'alentour. Cependant **les mains tremblent aux plus braves** ; consternés par la formidable majesté du lieu, **ils craignent qu'en frappant ces troncs sacrés, le fer ne retourne sur leurs têtes. César voit ses cohortes enchaînées par la terreur** ; et le premier saisissant une hache, la balance sans trembler et l'enfonce dans un chêne qui touchait aux nues. Le fer plonge dans l'arbre profané. « Maintenant, dit-il, n'hésitez plus, **abattez cette forêt : je prends sur moi le crime.** » Et toute l'armée obéit à ses ordres, non pas qu'elle soit délivrée de ses craintes ; mais elle a pesé la colère des dieux et la colère de César.

Les ormes tombent ; l'yeuse s'ébranle sur son tronc nouveau ; l'arbre de Dodone, et l'aune qu'on

lance sur les flots, et le cyprès qui n'annonce pas une tombe plébéienne, perdent pour la première fois leur verte chevelure, et, dépouillés de leur feuillage, laissent pénétrer le jour. Toute la forêt chancelle ; mais sa masse épaisse la soutient dans sa chute. **À la vue de ce sacrilège, les peuples de la Gaule gémissent** : la ville assiégée s'en réjouit. En effet, qui pourrait croire qu'on outrage impunément les dieux ? Mais la Fortune sauve une foule de criminels, et la colère des immortels ne peut plus frapper que les malheureux. Quand on a fait dans le bois une assez large trouée, des chariots enlevés dans la plaine servent au transport : et, voyant ses taureaux ravis à la charrue qui ne creuse plus de sillons, le laboureur pleure son année perdue. “

La SAB écrit : "Les auteurs (p. 136) citent l'exemple de l'éclipse de la bataille de Pydna (-167), pour laquelle Caius Sulpicius Gallus semble avoir dû rassurer ses troupes. Ce fait aurait pu être un élément de comparaison intéressant [...] mais il n'est pas exploité par les auteurs."

La SAB nous reproche de ne pas avoir exploité le cas de Pydna en -167 (éclipse totale de Lune dans la nuit du 21 au 22 juin 168 BC). À Pydna, le général romain Caius Sulpicius Gallus a prédit l'éclipse à ses propres soldats pour éviter un mouvement de panique dans ses rangs. Cette action démontre que les Romains eux-mêmes n'étaient pas insensibles à la superstition en 167 BC. Or, la situation de César à Alésia est en 52 BC. Nous avons vu qu'il n'a aucune raison de craindre la superstition de ses propres légions, qu'il tient d'une main de fer, mais il sait, comme il l'écrit lui-même, que "tout le peuple gaulois est très religieux". César adopte une gestion psychologique de la bataille bien plus subtile, parfaitement cohérente avec le pragmatisme que Suétone lui attribue.

Le De Divinatione de Cicéron (Livre II) reflète le scepticisme d'une partie de l'élite romaine cultivée envers la valeur prédictive de la divination, la considérant souvent comme une affaire de hasard ou de manipulation. Il est donc hautement probable que César n'ait pas été personnellement affecté par l'éclipse, mais qu'il ait, en chef militaire avisé, compris l'impact potentiel sur le moral d'un ennemi qu'il savait profondément religieux. Son silence dans le DBG s'explique par la volonté de ne pas minorer sa victoire en l'attribuant à des facteurs "irrationnels" chez l'adversaire. Des auteurs modernes ont parfaitement démontré que son écriture est orientée avec des mises en scène avantageuse, en outil de propagande politique, avec des omissions et des exagérations... Les sites et lieux sont aussi parfois très rapidement et incomplètement décrits. Dans la propagande césarienne, la victoire doit venir du génie du chef (imperator) et de la valeur des soldats, pas d'un événement cosmique fortuit. S'il dit : "J'ai gagné parce qu'ils ont eu peur de la Lune", il minimise sa gloire. S'il dit : "J'ai attaqué pendant l'éclipse", il passe pour un opportuniste ou un magicien douteux aux yeux du Sénat. Le silence de César est compatible avec son intelligence politique, pas une preuve de l'absence de l'événement.

3. L'Effet Démoralisateur sur l'Armée de Secours :

L'armée de secours gauloise, hétéroclite et au commandement collégial complexe (DBG, VII, 76 : "Les avis étaient partagés"), était, selon C. JULLIAN (Tome III, p. 498), "impressionnable et mobile [...] sujette à des accès de désespoir". Dans ce contexte, une éclipse perçue comme un signe divin défavorable par une société où le naturel et le sacerdotal priment, a pu être le

catalyseur d'une paralysie pour une large part de ses effectifs.

IV. Rigueur Méthodologique, Champ d'Expertise et Difficulté d'Appréhension des Mentalités Antiques

Notre ouvrage propose une **hypothèse** (cf. pages 17, 19, 98, 99, 140) visant à éclairer une énigme historique par la convergence d'indices. La critique émise par la SAB -une association d'astronomes amateurs- soulève des questions qui dépassent leur champ d'expertise premier. L'anachronisme méthodologique : juger les croyances antiques à l'aune du rationalisme contemporain.

1. **Sur la Partie Astronomique** : Il est essentiel de souligner que la critique de la SAB **ne met en évidence aucune erreur astronomique fondamentale** dans notre ouvrage concernant l'éclipse elle-même. Leurs objections se cantonnent à des interprétations secondaires (visibilité, usage tactique), souvent, nous l'avons vu, par une lecture partielle et simplificatrice de nos analyses.
2. **Expertise et Portée de la Critique** : l'analyse d'Alésia requiert des compétences en histoire antique, archéologie, ethnologie et historiographie que leur critique ne démontre pas. Leur démarche, s'aventurant largement hors de leur spécialité mais surtout fermée par leur idéologie pour juger de la pertinence d'une chronologie historique complexe ou de l'interprétation des mentalités antiques. Pourquoi ne pas s'être limité à une critique des aspects purement astronomiques, là où leur légitimité est la plus forte ?

La SAB nous reproche une non interdisciplinarité totale mais cette équipe n'est pas plus interdisciplinaire. Il est paradoxal de critiquer une approche interdisciplinaire sans disposer soi-même des outils pour l'évaluer sur tous ses aspects.

3. **L'Appréhension des Mentalités Antiques** : Une approche "ultra-rationnelle" moderne peine à saisir la force des croyances dans les sociétés anciennes. Exiger une "preuve" au sens des sciences exactes pour l'impact d'un présage est un anachronisme méthodologique. L'historien des mentalités reconstitue la *plausibilité* d'une influence dans un contexte culturel spécifique. La SAB, en qualifiant nos tentatives de "suppositions" et "d'analogies" sans fondement, semble ignorer la nature même du raisonnement en sciences humaines lorsqu'elles abordent le "sensible" et les systèmes de pensée anciens.
4. **L'Importance de la Méta-Analyse Historiographique Ignorée** : La critique de la SAB omet totalement la dimension historiographique de notre ouvrage. Le chapitre III ("Pourquoi la défaite de l'armée de secours à Alésia ?", p. 65-106), qui constitue une méta-analyse des interprétations de cet événement depuis le XIXe siècle par Alain DEYBER, est le socle sur lequel notre hypothèse astronomique s'appuie. Ignorer cette composante majeure de notre ouvrage, c'est ne pas saisir la profondeur et l'ancrage de notre démarche dans la tradition de la recherche historique.

En définitive, la Société Astronomiques de Bourgogne devrait appliquer à sa propre démarche la rigueur et la prudence épistémologique qu'elle exige des autres auteurs, notamment en reconnaissant les limites de son champ d'expertise lorsqu'elle aborde des questions complexes d'histoire et d'ethnologie. L'examen des publications académiques ou web des auteurs de la SAB, notamment sur les plateformes spécialisées comme Google Scholar ou Web of Science, ne met pas en évidence une expertise particulière en matière de religion gauloise, ethnologie, ... De la connaissance astronomique au magistère historiographique, elle réalise aussi une transgression des champs de compétence.

Conclusion

L'hypothèse d'une influence de l'éclipse totale de Lune du 25-26 septembre 52 av. J.-C. sur l'issue dramatique du siège d'Alésia, inscrite dans la chronologie Jullian/Carcopino et tenant compte des mentalités antiques telles que révélées par les sources, demeure une explication plausible et heuristique. Elle offre une clé de compréhension pour l'un des aspects les plus déconcertants de cette bataille : la défaillance inexplicable par le nombre, la position et la fraîcheur de la gigantesque armée de secours gauloise, issue d'une société où la lecture des signes naturels était primordiale.

Nous sommes convaincus que seule une approche interdisciplinaire, respectueuse des méthodologies de chaque champ du savoir et des auteurs, peut permettre de progresser dans la compréhension d'événements aussi complexes. **Nous respectons la non-adhésion et le scepticisme de l'équipe de la SAB à notre hypothèse.** Qualifier notre hypothèse de « très improbable » relève, non de la démarche zététique revendiquée, mais d'une intuition érigée en certitude. Nous restons ouverts à un dialogue scientifique constructif et informé mais la tentative de sape du club d'astronomie de Bourgogne est vaine à ce jour par un manque de preuves suffisamment décisives ou contraignantes. Leur critique ne clôt pas la question.

Épilogue heureux...

Un débat scientifique est toujours une opportunité de progrès. C'est dans cet esprit constructif que nous souhaitons conclure cette réponse.

Nous nous réjouissons d'ailleurs d'une heureuse coïncidence. Notre contre-relecture critique a permis de souligner combien la chronologie RAAFLAUB-RAMSEY, pilier de la critique de la SAB, s'avère fragile face aux sources et aux archéosciences.

L'ironie veut que la preuve la plus récente (P. Verdin, INRAP, 2023) invalidant cette chronologie sur la datation de Gergovie (la plaçant au printemps et non fin juillet) provient des fossés du camp de César... un site que l'archéologue Vincent GUICHARD, commanditaire de cette relecture critique auprès de la SAB, connaît intimement pour l'avoir lui-même fouillé : Nouvelles recherches sur les travaux césariens devant Gergovie (1995-1999) / *New research on the caesarian works in front of Gergovia*, https://www.persee.fr/doc/racf_0220-6617_2000_num_39_1_2847 .

Il est heureux d'avoir pu contribuer, par ricochet, à la juste datation de ses propres travaux.

Mais cette aventure critique soulève une question méthodologique plus profonde, qui nous ramène à des échanges par mail (en 2011), avec la possible orientation de l'axe principale du sanctuaire de l'oppidum de Corent sur la période des mi-saisons solaires (qui coïncident aux fêtes dites "celtiques", début février, début mai, début août et début novembre). Vincent GUICHARD nous confiait alors son scepticisme de principe envers la paléoastronomie, notamment sur le sanctuaire de Corent. Il s'inquiétait, à juste titre, de la « *régularité toute approximative* » des plans ou des « *marges d'incertitude* » inévitables lors de l'analyse d'orientations anciennes. « *N'y a-t-il pas le risque* », demandait-il, « *que toute orientation puisse correspondre à un événement (en forçant un peu le trait...) ?* ».

Le terrain a pu bouger en plus de 2000 ans (glissement, tremblement...), la qualité méthodologique des anciennes fouilles, l'enregistrement approximatif de la topographie par les archéologues est souvent contestée maintenant par les contemporains. **Nous ne pouvons pas critiquer sa position de principe. Elle est parfaitement légitime.**

Nous sommes donc particulièrement curieux : **ce même scepticisme, si rigoureux, s'applique-t-il à l'étude récente de ses propres collaborateurs de la SAB sur le tumulus dit "Olivier" à Concéur-Corboin** près de Nuits-Saint-Georges (environ à 30 km au sud de Dijon, 90 km de Bibracte) ? Après tout, cette dernière étude médiatisée par Eric CHARLOT, repose sur des fouilles de 1976 et 1977 et des relevés topographiques « *orientés à la boussole* » (à main portable ? et au niveau à bulle pour roulis, tangage et lacet ?) , obligeant les auteurs de la SAB à un travail (ou trafic ?) considérable pour compenser les incertitudes de la position précise du centre, son assiette et l'orientation spatiale du tumulus, afin de rechercher des alignements stellaires multiples sur des pierres plates plantées concentriques à bords irréguliers (ce qui augmente le risque de coïncidences). C'est ce que Vincent GUICHARD, lui-même, qualifiait de fragile.

https://www.persee.fr/doc/galip_0016-4127_1978_num_21_2_1603

Il s'agit d'un flou bien plus important que celui qu'il m'avait reproché à propos de mon hypothèse sur la fouille du sanctuaire laténien de Corent. Pour ce sanctuaire gaulois, j'avais toujours évoqué une période correspondant aux fêtes dites « celtiques », qui marquent en réalité la mi-saison solaire (1) : un moment, un jour, une période symbolique, inscrit dans un calendrier lié à l'horizon

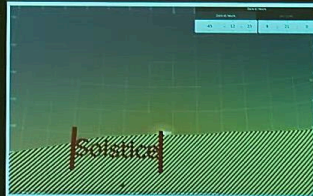
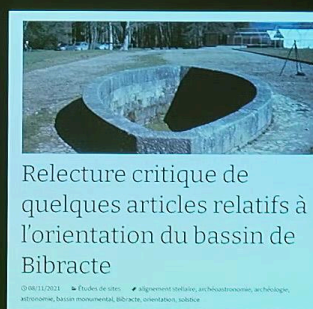
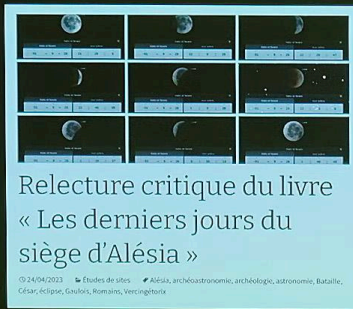
repère.

Mon hypothèse était que l'astre le plus lumineux et le plus grand en diamètre apparent (le Soleil $\frac{1}{2}^\circ$ de diamètre apparent, en laissant de côté la Lune) symbolisait et marquait, par son lever et son coucher, une période singulière de l'année solaire. Ces levers et couchers s'aligneraient sur les axes principaux du sanctuaire, eux-mêmes orientés vers des géosymboles de l'horizon Arverne (le Puy de Saint-Romain et le haut-lieu du Puy-de-Dôme). Je n'allais pas jusqu'à invoquer de manière forte le lever ou le coucher d'étoiles, même si certaines des plus brillantes étaient évoquées dans mon article. Je restais prudent, notamment en raison de l'extinction atmosphérique à très faible hauteur... y compris pour les levers, couchers héliques (et acronyques) dont les dates au jour près peuvent être discutables.

L'étude de la SAB sur le tumulus (incinération de l'âge du bronze final 900 BC) de Derrière-Cours à Concoeur-Corboin évoque des visées repères sur de petites pierres plates au bord irréguliers, levées, plantées au ras du sol avec une dimension de site très modeste d'une dizaine de mètres (8m et 11m). Le tumulus était dans un état probablement lacunaire après 3000 ans d'exposition et d'érosion (décrit comme un pierrier). En multipliant ainsi les cibles astronomiques potentielles sur les pierres levées autour, ils augmentent de façon exponentielle la probabilité de trouver une correspondance due au pur hasard. Plusieurs étoiles lumineuses peuvent correspondre sur une série de pierres levées aux bords irréguliers et plus ou moins perpendiculaires au sol, de plus, tantôt en exploitant le bord nord, tantôt bord sud. On peut imaginer la position inconfortable de l'architecte, l'oreille collée à la terre, au centre du cercle de pierres levées, visant avec son œil directeur les étoiles au lever ou au coucher, à travers les arêtes irrégulières des pierres. **Ne faudrait-il pas réaliser un modèle photogrammétrique précis et sérieux de la fouille afin de déterminer les véritables orientations spatiales en 3D, sur tous les bords et le long des arêtes des pierres levées concentriques ?** Il faut aussi considérer par la suite la ligne d'horizon en arrière-plan. Eric CHARIOT dispose-t-il des données pour calculer ce modèle 3D rigoureux ? Ces pierres plates piquées en terre n'ont-elles pas bougées ou été déplacées, ou ne se sont-elles pas inclinées en 3000 ans ? En tous les cas, Eric CHARIOT et la SAB évoquent sur leurs documents publiés, un lien avec les étoiles Caph, Phact, Véga, Arcturus, les Pléiades, Bellatrix, Alnitak, Rigel, Antarès, le solstice d'hiver, sur les bords d'environ 13 pierres levées (2) sur les environ 68 des couronnes de pierres concentriques (encore présentes et survivantes malgré le temps). Pourquoi uniquement 13 sur 68 ? Pourquoi les 55 autres pierres ne sont pas utilisées pour l'astronomie ? Quelle est leur fonction ? C'est l'exemple parfait de ce que Vincent GUICHARD critiquait : **en cherchant suffisamment et de manière imprécise et sélective, on finit toujours par trouver.**

Des critiques de publication

++



Éric CHARIOT, animateur de la Société Astronomique de Bourgogne, partage et incarne sa passion pour sa découverte qu'il juge exceptionnelle : le tumulus "astronomique" de Concoeur-Corboin. Il remet ensuite en question notre hypothèse selon laquelle l'éclipse lunaire aurait influencé l'engagement total de l'armée de secours à Alésia. Source : chaîne YouTube de la SAB <https://www.youtube.com/watch?v=ld8EmbGuEX8>.

Mais pourquoi pas ! Eric CHARIOT a peut-être visé juste et découvert l'incinération du plus vieil astronome "français"... qui sait ! Avec la caution scientifique et archéologique de Monsieur Vincent GUICHARD, peut-être ? Nous l'ignorons mais cette question est essentielle pour l'histoire de l'archéo-astronomie.

Vincent GUICHARD, qui nous déclarait en 2011 « *C'est vrai que je serai dur à convaincre... Bravo si vous y arrivez !* », est-il aujourd'hui convaincu par l'enquête passionnante de ses propres experts archéo astronomes amateurs sur ce site majeur présenté comme le « **Stonehenge Bourguignon** » par le journaliste de la revue grand public *Ciel et Espace* ?

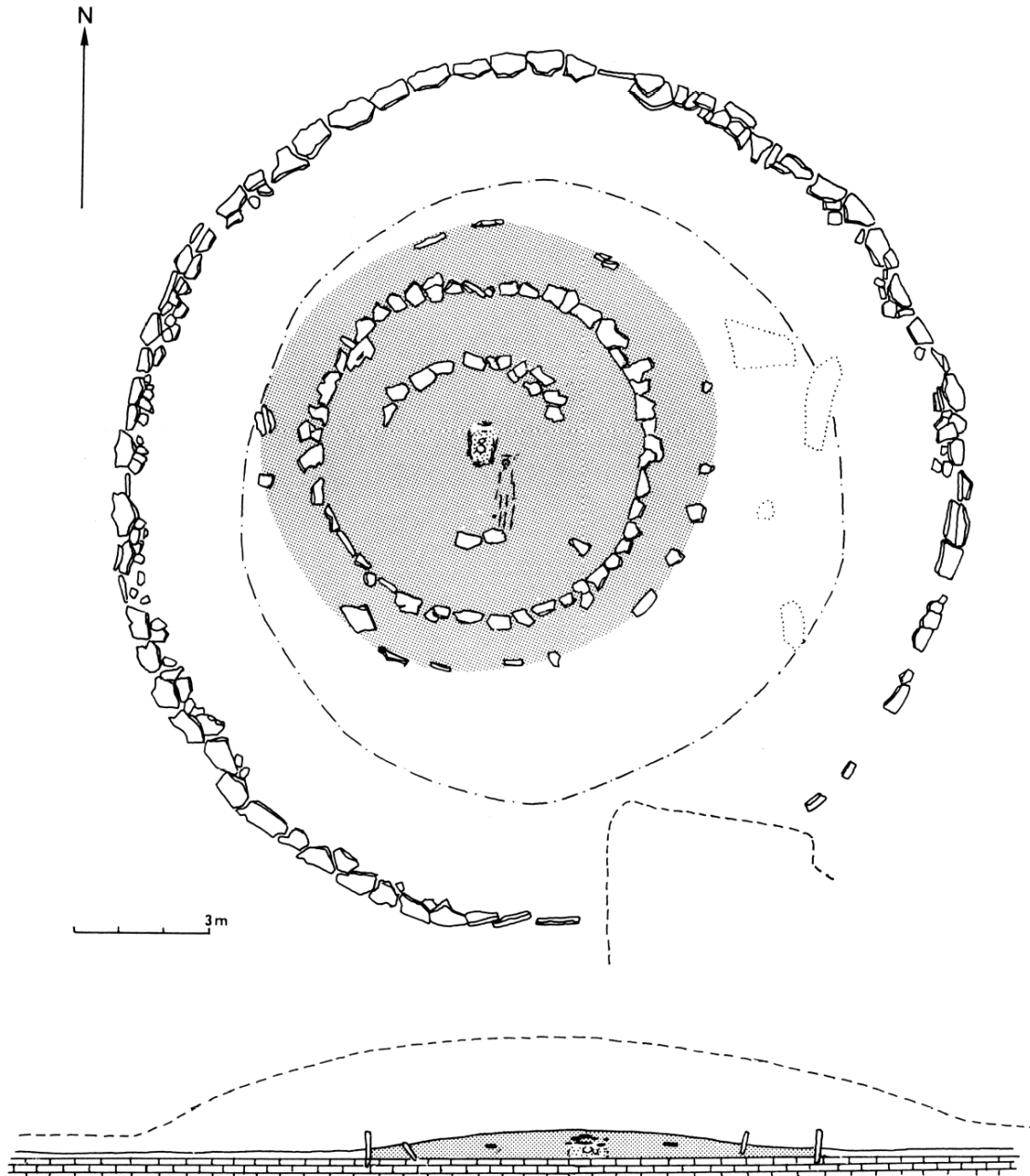
<https://www.cieletespace.fr/actualites/decouverte-en-bourgogne-d-une-tombe-de-l-age-du-bronze-orientee-selon-les-astres>

Nous l'espérons vivement !

Car si l'analyse de la SAB sur le tumulus de l'âge du Bronze dit "Olivier" à Concoeur est juste, que le site fonctionne comme un véritable planétarium complet ou un observatoire primitif, cela prouve que la paléoastronomie est une discipline légitime. Et si un site bourguignon présente autant d'alignements célestes intentionnels, il n'y a aucune raison de penser que ce n'était pas le cas ailleurs qu'en Bourgogne !

Peut-être, au fond, cette relecture critique aura-t-elle servi, à son insu, à valider la pertinence de notre propre démarche.

- (1) Lorsque la longitude éclipse λ du Soleil est proche de 45° , 135° , 225° et 315° , ou les déclinaisons solaires des *crossquarter days* en anglais. Équinoxes de printemps $\lambda=0^\circ$, équinoxe d'automne $\lambda=180^\circ$, solstices d'été $\lambda=90^\circ$, solstice d'hiver $\lambda=270^\circ$.
<https://www.david-romeuf.fr/Archeologie/CorentAstronomie/SanctuaireCorentEtAstronomie.html>
- (2) Plan des tumulus de Derrière-Cours à Concoeur-Corboin, Nuits-Saint-Georges.



ANNEXES

Recension

Jean-Paul BRETHERNOUX :

<https://jeanpaulbrethenoux.fr/site/2019/12/les-derniers-jours-du-siege-dalesia-22-27-septembre-52-av-j-c/>

La genèse de l'hypothèse éclipse de lune

Depuis plusieurs années, je (David ROMEUF, second auteur) travaillais sur le calendrier gaulois de Coligny et j'avais produit des simulations jour par jour, incluant les phases lunaires et les événements astronomiques importants comme les éclipses de Soleil et de Lune :

<https://www.david-romeuf.fr/Archeologie/CalendrierGaulois/SyntheseRestitutionsCalendrierGaulois.html> .

En octobre 2012, en écoutant l'émission *Le Salon Noir* sur France Culture « Et la Gaule s'effondra : Alésia », Jean-Louis BRUNAUX évoquait la reddition de Vercingétorix le 27 septembre 52 av. J.-C., suite à la défaite lors de la troisième bataille. Il précisait que cette date avait été déterminée en fonction de la pleine lune du 26 septembre :

<http://www.franceculture.fr/emission-le-salon-noir-et-la-gaule-s-effondra-alesia-2012-10-24> .

Intrigué par cette précision d'une date au jour près et une phase lunaire, je vérifiais dans mes simulations de siècles gaulois hypothétique. J'ai alors constaté une particularité remarquable : il s'agissait d'une nuit de pleine lune marquée aussi et surtout par une éclipse totale de lune, ce qui n'est pas un événement astronomique banal.

Dans l'émission, Jean-Louis BRUNAUX mentionnait la pleine lune, mais pas l'éclipse. Je l'ai donc contacté le 8 mars 2013 pour l'en informer avec mon questionnement sur l'influence, l'impact d'un tel événement sur les gaulois. Il m'en a remercié.

Le 19 juin 2014, j'ai partagé l'information dans le forum de l'Arbre Celtique et sollicité l'avis des érudits du forum : <https://forum.arbre-celtique.com/viewtopic.php?f=3&t=5956&p=73814#p73812> . Mon post a généré de nombreuses interventions. Le texte de Polybe sur l'aspect néfaste des éclipses de lune pour les gaulois, en est ressorti.

En octobre 2017, je lis l'ouvrage d'Alain DEYBER sur *Vercingétorix*. Page 94 l'auteur s'interroge sur la raison pour laquelle une partie de l'armée de secours resta au camp dans l'inaction, ne s'engagea pas dans l'attaque finale... Je décide alors de l'informer à propos de la date du 27 septembre 52 BC avec les arguments de Camille JULLIAN sur la nuit claire, et le texte de Polybe sur l'impact d'une éclipse de lune sur les gaulois. Alain DEYBER qui s'interroge depuis des années sur cette question d'inaction d'une partie de l'armée de secours (peut compréhensible sur le plan militaire comme nombre d'auteurs l'ont écrit), y voit une hypothèse intéressante pour l'expliquer.

Quelques mois plus tard, Alain DEYBER m'a convaincu de coécrire notre ouvrage sur les derniers jours du siège d'Alésia.

Exemples de textes anachroniques et d'interprétations temporelles non rationnelles

« Cométographie ou traité historique et théorique des comètes » de PINGRE :

<https://play.google.com/books/reader?id=W2A2HJzPXNOC&pg=GBS.PA403&hl=fr>

pages 403-404 « Le Soleil parcourant l'Écrevisse, dit un auteur Byzantin, fut éclipsé vers le milieu du jour. (Il s'agit bien certainement de l'éclipse du 3 Juin 1239, le Soleil étant dans les Gémeaux, non dans l'Écrevisse). L'Impératrice me demanda la raison de cet obscurcissement du Soleil Cette Princesse mourut quelque temps après, et je ne doute point que sa mort n'ait été annoncée par cette éclipse du Soleil . Six mois avant sa mort, on avoit aussi observé dans la partie boréale du ciel, une Comète de l'espèce de celles que nous appelons barbues elle dura trois mois ; elle n'étoit point arrêtée à une seule partie du ciel ; elle en parcourut plusieurs durant le temps de son apparition. Cette Comète peut avoir paru vers le commencement de 1240 .»

<https://play.google.com/books/reader?id=W2A2HJzPXNOC&pg=GBS.PA400&hl=fr&q=princesse>

« Je conviens cependant que plusieurs d'entre eux ont pu rapporter, par erreur, à l'année de la mort de Philippe l'observation d'une Comète vue l'année précédente, et regardée comme un présage de cette mort ; mais l'erreur n'a pu être générale. Gaguin donne pour pronostics de la mort de Philippe - Auguste une Éclipse (totale) de Lune, arrivée l'année précédente entre minuit et le lever de l'aurore (le 22 Octobre 1222), une Comète observée en l'année Gaguin, LVI. même de la mort de ce Prince, donc en l'année 1223. »

Passages de la Guerre des Gaules qui évoquent des croyances ou des superstitions

• Livre 1

◦ **Chapitre 12:** Les Helvètes sont défaits en partie par un "**dessein des dieux immortels**" : « Ainsi, soit effet du hasard, soit **dessein des dieux immortels**, la partie de la nation helvète qui avait infligé aux Romains un grand désastre fut la première à être punie. »

◦ **Chapitre 14:** César fait référence à la croyance que les dieux accordent une impunité temporaire avant de punir les criminels : « Car les **dieux immortels**, pour faire sentir plus durement les revers de la fortune aux hommes dont ils veulent punir les crimes, aiment à leur accorder des moments de chance et un certain délai d'impunité. »

• Livre 3

◦ **Chapitre 31:** Les Atuatuques expriment leur croyance en l'aide divine des Romains en guerre, impressionnés par leur ingénierie : « Ils ne pouvaient pas croire que les Romains ne fussent pas aidés par les **dieux dans la conduite de la guerre**, puisqu'ils étaient capables de faire avancer si vite des machines d'une telle hauteur ».

• Livre 4

◦ **Chapitre 25:** Un porte-aigle romain fait une prière aux dieux avant un assaut : « alors celui qui portait l'aigle de la dixième légion, **après avoir demandé aux dieux que son initiative fût favorable à la légion** : « Camarades, s'écria-t-il d'une voix forte, sautez à la mer, si vous ne voulez pas livrer votre aigle à l'ennemi moi, du moins, j'aurai fait mon devoir envers Rome et envers notre général. » »

• Livre 5

◦ **Chapitre 6:** Dumnorix refuse de naviguer, invoquant des **devoirs religieux et une peur de la mer** : « Il n'avait pas l'habitude de naviguer et redoutait la mer ; il était retenu par des **devoirs religieux...** »

◦ **Chapitre 52:** César attribue le succès à la **protection des dieux immortels** : « Ce malheur, qui est dû aux fautes et à la légèreté d'un légat, doit d'autant moins les troubler que, par la **protection des dieux immortels** et grâce à leur propre vaillance, l'affront est vengé la joie de l'ennemi a été courte, et leur tristesse ne doit pas durer plus longtemps. »

• Livre 6

◦ **Chapitre 13:** Ce chapitre détaille la **classe des druides**, leur **rôle religieux, judiciaire et éducatif**, l'**interdiction des sacrifices** comme peine la plus grave, et leur organisation sous un chef unique. Il mentionne aussi l'**origine bretonne de leur doctrine** : « L'ensemble de la Gaule était divisé en deux factions... Partout en Gaule il y a deux classes d'hommes qui comptent et sont considérés... L'une est celle des **druides**... Les premiers s'occupent des **choses de la religion, ils président aux sacrifices publics et privés, règlent les pratiques religieuses**... Ce sont les druides, en effet, qui tranchent presque tous les conflits entre États ou entre particuliers... un particulier ou un peuple ne s'est-il pas conformé à leur décision, ils lui **interdisent les sacrifices. C'est chez les Gaulois la peine la plus grave**... Tous ces druides obéissent à un chef unique... On croit que leur doctrine est née en Bretagne, et a été apportée de cette île dans la Gaule... »

◦ **Chapitre 14:** Suite sur les druides, leurs privilèges, leur méthode d'enseignement (apprentissage par cœur sans écriture pour préserver le secret et la mémoire), et leur **croyance fondamentale en la transmigration des âmes** : « Ils estiment que la religion ne permet pas de confier à l'écriture la matière de leur enseignement... Le point essentiel de leur enseignement, c'est que les **âmes ne périssent pas, mais qu'après la mort elles passent d'un corps dans un autre** ; ils pensent que cette croyance est le meilleur stimulant du courage, parce qu'on n'a plus peur de la mort. »

◦ **Chapitre 16:** La **forte religiosité des Gaulois** et la pratique des **sacrifices humains** pour apaiser les dieux : « Tout le peuple gaulois est très religieux ; aussi voit-on ceux qui sont atteints de maladies graves, ceux qui risquent leur vie dans les combats ou autrement, **immoler ou faire vœu d'immoler des victimes humaines**, et se servir pour ces sacrifices du ministère des druides ; ils pensent, en effet, qu'on ne saurait apaiser les **dieux immortels** qu'en rachetant la vie d'un homme par la vie d'un autre homme, et il y a des sacrifices de ce genre qui sont d'institution publique. Certaines peuplades ont des mannequins de proportions colossales, faits d'osier tressé, qu'on remplit d'hommes vivants : **on y met le feu, et les hommes sont la proie des flammes.** »

◦ **Chapitre 17:** Description des **principaux dieux gaulois** (assimilés aux dieux romains) et des **pratiques de dédicace du butin de guerre** : « Le dieu qu'ils honorent le plus est **Mercure** : ses statues sont les plus nombreuses... Après lui, ils adorent **Apollon, Mars, Jupiter et Minerve**... Quand ils ont résolu de livrer bataille, ils **promettent généralement à ce dieu le butin qu'ils feront ; vainqueurs, ils lui offrent en sacrifice le butin vivant et entassent le reste en un seul endroit.** »

◦ **Chapitre 18:** La **croyance gauloise d'être issus de Dis Pater** et leurs **méthodes de calcul du temps** basées sur les nuits : « Tous les Gaulois se prétendent **issus de Dis Pater** : c'est, disent-ils, une tradition des druides. En raison de cette croyance, ils **mesurent la durée, non pas d'après le nombre des jours, mais d'après celui des nuits** ; les anniversaires de naissance, les débuts de mois et d'années, sont comptés en faisant commencer la journée avec la nuit. »

◦ **Chapitre 19:** Les **pratiques funéraires gauloises**, y compris la crémation d'êtres vivants avec le défunt : « Les funérailles sont, relativement au degré de civilisation des Gaulois, magnifiques et somptueuses ; tout ce qu'on pense que le mort chérissait est porté au bûcher, **même des êtres vivants, et, il n'y a pas longtemps encore, la règle d'une cérémonie funèbre complète voulait que les esclaves et les clients qui lui avaient été chers fussent brûlés avec lui.** »

◦ **Chapitre 23:** Le **respect sacré de l'hospitalité** chez les Germains : « Ne pas respecter un hôte, c'est à leurs yeux commettre un **sacrilège** : ceux qui, pour une raison quelconque, viennent chez eux, ils les protègent, leur personne leur est sacrée ; toutes les maisons leur sont ouvertes et ils ont place à toutes les tables. »

◦ **Chapitre 30 :** « Le pouvoir de la **Fortune** est grand en toutes choses, et spécialement dans les événements militaires. Ce fut un grand hasard, en effet, qui permit à Basilus (Lucius Minucius Basilus) de tomber sur Ambiorix à l'improviste, sans même qu'il fût en garde, et de paraître aux yeux de l'ennemi avant que la rumeur publique ou des messagers l'eussent averti de son approche ; mais ce fut pour Ambiorix une grande chance que de pouvoir, tout en perdant la totalité de son attirail militaire, ses chars et ses chevaux, échapper à la mort. » « C'est ainsi qu'il fut successivement mis en péril et sauvé par la **toute-puissance de la Fortune.** »

◦ **Chapitre 42 :** « Par ailleurs il estima que le rôle de la **Fortune** avait été grand dans la soudaine arrivée des ennemis, et qu'elle était intervenue plus puissamment encore en écartant les Barbares du retranchement et des portes quand ils en étaient presque maîtres. »

• Livre 7

◦ **Chapitre 2:** L'**importance des serments solennels** autour des étendards gaulois : « que du moins, disent-ils, on s'engage par des **serments solennels, autour des étendards réunis en faisceau – cérémonie qui noue, chez eux, le plus sacré des liens** – à ne pas les abandonner une fois les hostilités commencées. »

◦ **Chapitre 89 :** « Vercingétorix convoque l'assemblée il déclare que cette guerre n'a pas été entreprise par lui à des fins personnelles, mais pour conquérir la liberté de tous ; puisqu'il faut céder à la **Fortune**, il s'offre à eux, ils peuvent, à leur choix, apaiser les Romains par sa mort ou le livrer vivant. »

• Livre 8

◦ **Chapitre 37:** Les soldats romains sont saisis d'une **idée superstitieuse** liée au lieu où Cotta et Titurius étaient morts : « la plupart sont effrayés par une **idée superstitieuse** que les lieux à ce moment leur suggèrent : ils se représentent la catastrophe de Cotta (Lucius Aurunculeius Cotta) et de Titurius, qui sont morts dans ce même poste. »

◦ **Chapitre 43:** Les assiégés attribuent l'assèchement soudain d'une source à la **volonté divine**, plutôt qu'à l'ingéniosité humaine : « Alors la source, qui ne tarissait jamais, fut brusquement à sec, et les assiégés se sentirent du coup si irrémédiablement perdus qu'ils virent là l'effet non de l'industrie humaine, mais de la **volonté divine.** »

Ces passages montrent que César, ou les commentateurs de ses guerres (comme Aulus Hirtius), attribuent une influence significative à la **Fortune** (personnification du hasard, du destin et de la chance) dans l'issue des batailles et des événements, parfois en la distinguant du simple hasard ou en la reliant à une intervention divine. La **Fortune** est souvent présentée comme une force imprévisible qui peut accorder la victoire ou infliger des revers, soulignant la nature incertaine de la guerre.

—

Liste des passages de la Guerre des Gaules où la phase de la Lune est invoquée

• **Livre 1, Chapitre 50:** "César (Caius Julius Caesar) demanda aux prisonniers pourquoi Arioviste ne livrait pas une bataille générale ; il apprit que, suivant la coutume des Germains, leurs femmes devaient, en consultant le sort et en rendant des oracles, dire s'il convenait ou non de livrer bataille ; or, elles disaient que les destins ne

permettaient pas la victoire des Germains s'ils engageaient le combat avant la **nouvelle lune**."

- **Livre 4, Chapitre 29:** "Le sort voulut que cette même nuit ce fût **pleine lune**, moment où les marées de l'océan sont les plus hautes ; et les nôtres ignoraient la chose."

- **Livre 6, Chapitre 18:** "Tous les Gaulois se prétendent issus de Dis Pater : c'est, disent-ils, une tradition des druides. En raison de cette croyance, ils mesurent la durée, non pas d'après le nombre des jours, mais d'après celui des **nuits** ; les anniversaires de naissance, les débuts de mois et d'années, sont comptés en faisant commencer la journée avec la **nuite**." Ce passage, bien que ne mentionnant pas directement la lune, décrit une méthode de mesure du temps par les Gaulois qui **privilégie les nuits**, ce qui est souvent associé à des systèmes calendaires ou des pratiques liées aux cycles lunaires.

- **Livre 6, Chapitre 21:** "Les mœurs des Germains sont très différentes. En effet, ils n'ont pas de druides qui président au culte des dieux et ils font peu de sacrifices. Ils ne comptent pour dieux que ceux qu'ils voient et dont ils éprouvent manifestement les bienfaits, le Soleil, Vulcain, **la Lune** ; les autres, ils n'en ont même pas entendu parler."

Liste où des éléments temporels astronomiques sont évoqués dans la Guerre des Gaules

Voici une liste des passages de "La Guerre des Gaules" où sont évoqués des repères temporels astronomiques, des phases lunaires, des cycles saisonniers liés aux astres, ou des pratiques de mesure du temps qui en découlent :

- **Nouvelle lune**

- **[L1,C50]** "Comme César (Caius Julius Caesar) s'enquérât des prisonniers pourquoi Arioviste refusait de combattre, il apprit que c'était la coutume chez les Germains de faire décider par les femmes, d'après les sorts et les règles de la divination, s'il fallait ou non livrer bataille, et qu'elles avaient déclaré toute victoire impossible pour eux, s'ils combattaient avant la **nouvelle lune**."

- **Pleine lune**

- **[L4,C29]** "Il se trouva que cette nuit-là même la **pleine lune**, époque ordinaire des plus hautes marées de l'Océan. Nos soldats l'ignoraient."

- **Équinoxes**

- **[L4,C36]** "...car il ne voulait pas, l'**équinoxe étant proche**, s'exposer aux dangers de l'hiver avec des vaisseaux en mauvais état."

- **[L5,C23]** "...car on approchait de l'**équinoxe**, se vit forcé d'embarquer ses troupes plus à l'étroit ; survint un grand calme, et, levant l'ancre au début de la deuxième veille, il atteignit la terre au lever du jour, avec tous ses vaisseaux intacts."

- **Solstice d'hiver et durée de la nuit**

- **[L5,C13]** (Concerne la Bretagne) "...dont quelques écrivains ont dit qu'elles étaient, vers la **saison de l'hiver**, privées de la lumière du soleil pendant **trente jours continus**. ...nous observâmes seulement, au moyen de certaines **horloges d'eau**, que les **nuits étaient plus courtes** que sur le continent."

• Étude des astres par les Druides

◦ [L6,C14] "En outre, ils se livrent à de nombreuses spéculations sur les **astres et leurs mouvements**, sur les dimensions du monde et celles de la terre, sur la nature des choses, sur la puissance des dieux et leurs attributions, et ils transmettent ces doctrines à la jeunesse."

• Mesure du temps par les nuits (coutume gauloise)

◦ [L6,C18] "Tous les Gaulois se prétendent issus de Dis Pater : c'est, disent-ils, une tradition des druides. En raison de cette croyance, ils mesurent la durée, non pas d'après le nombre des jours, mais d'après celui des **nuits** ; les anniversaires de naissance, les débuts de mois et d'années, sont comptés en faisant commencer la journée avec la **nuite**."

Repères Temporels Liés aux Cycles Naturels et Saisons

• Saisons et événements saisonniers (maturescence des récoltes, conditions météorologiques)

◦ [L1,C16] "...à cause du froid... non seulement les **moissons n'étaient pas mûres**, mais le fourrage aussi manquait..."

◦ [L1,C54] "César (Caius Julius Caesar) avait en un seul **été** achevé deux grandes guerres il mena ses troupes prendre leurs quartiers d'**hiver** chez les Séquanes un peu avant que la **saison** l'exigeât..."

◦ [L2,C2] "...au **début de l'été**, il envoya son légat Quintus Pédus (Quintus Pedius) les conduire dans la Gaule ultérieure. Lui-même (Caius Julius Caesar) rejoint l'armée dès qu'on commence à pouvoir faire du **fourrage**."

◦ [L3,C9] "...dès que la **saison** le lui permit, se rend à l'armée."

◦ [L3,C27] "...se fiant à la **saison avancée**, car on était aux approches de l'**hiver**..."

◦ [L3,C28] "...bien que l'**été** fût déjà près de sa fin..."

◦ [L3,C29] "...le temps se gâta si fort qu'il fallut interrompre le travail et que, la pluie ne cessant pas, il devint impossible de garder plus longtemps les hommes sous la tente. En conséquence, après avoir ravagé toute la campagne, brûlé les bourgs et les fermes, César (Caius Julius Caesar) ramena son armée et lui fit prendre ses quartiers d'**hiver**..."

◦ [L4,C4] "...vécurent de leurs provisions pendant le reste de l'**hiver**."

◦ [L4,C20] "César (Caius Julius Caesar) n'avait plus devant lui qu'une petite partie de l'**été** ; bien que dans ces régions – car toute la Gaule est tournée vers le nord – les **hivers soient précoces**..."

◦ [L4,C22] "...la **saison** était trop avancée pour leur faire la guerre..."

◦ [L4,C29] "...aucune provision de blé n'avait été faite pour passer l'**hiver** dans ce pays."

◦ [L4,C30] "...traîner les choses jusqu'à l'**hiver**..."

◦ [L4,C38] "César (Caius Julius Caesar) fit **hiverner** toutes ses légions chez les Belges."

◦ [L5,C1] "...comme il avait coutume de faire **chaque année**..."

◦ [L5,C7] "...retenu au port environ vingt-cinq jours par le chorus, vent qui souffle le plus souvent, en **toute saison**, sur ces côtes..."

◦ [L5,C22] "...voyait l'**été** déjà avancé..."

◦ [L5,C24] "...cette année la récolte de blé, en raison de la sécheresse, était maigre en Gaule, il fut contraint

d'organiser l'**hivernage** de ses troupes autrement que les **années précédentes**."

- [L5,C53] "...résolut d'y rester pendant tout l'**hiver**." ; "De tout l'**hiver**, César (Caius Julius Caesar) n'eut pour ainsi dire pas un moment de répit..."
- [L6,C3] "Donc, avant que l'**hiver** fût achevé... Aux premiers jours du **printemps**..."
- [L6,C29] "Comme les **blés commençaient à mûrir**..."
- [L6,C31] "îles que forment d'ordinaire les **marées**" (lié aux cycles lunaires et terrestres).
- [L6,C43] "...la **saison avancée** et les **pluies** les avaient couchées..."
- [L7,C32] "L'**hiver** étant à sa fin, et la **saison** même l'appelant en campagne..."
- [L7,C55] "...la **fonte des neiges** avait provoqué une crue du fleuve..."
- [L8,C4] "...la **saison des jours courts**, dans des étapes très difficiles, par des froids intolérables..."
- [L8,C5] "...aux rigueurs de l'**âpre saison** où l'on était alors... difficultés de l'**hiver**..."
- [L8,C43] "...la **saison avancée** et les pluies et les orages..."
- [L8,C46] "...y employer la fin de la **saison**." ; "...passa l'**hiver** à Némétocenna."

Dates Calendaires Spécifiques (liées aux cycles solaires)

- [L1,C6] "Ce jour était le 5 des **calendes d'avril** [28 mars], sous le consulat de Lucius Pison (Lucius Calpurnius Piso Caesoninus 58 BC) et d'Aulus Gabinius (Aulus Gabinius)."
- [L1,C7] "...eussent à revenir aux **ides d'avril**."
- [L8,C2] "...la **veille des calendes de janvier**..."

Heures Spécifiques de la Journée/Nuit (déterminées par le soleil/rotation terrestre)

- [L1,C21] "...au cours de la **troisième veille**...", "...pendant la **quatrième veille**..."
- [L1,C26] "...dura de la **septième heure du jour** jusqu'au **soir**." ; "...fort avant dans la **nuit**..." ; "...durant cette **nuit**-là ils marchèrent sans arrêt ; le quatrième jour, sans jamais avoir fait halte un moment la **nuit**..."
- [L1,C27] "...sortirent du camp des Helvètes aux **premières heures de la nuit**..."
- [L1,C41] "...partit au cours de la **quatrième veille**..."
- [L1,C50] "...rentrer l'armée vers le **milieu du jour**." ; "Au **coucher du soleil**..."
- [L2,C7] "En pleine **nuit**..."
- [L2,C11] "...pendant la **deuxième veille**...", "Au **petit jour**...", "au **coucher du soleil**..."
- [L2,C33] "...Quand vint le **soir**...", "...à la **troisième veille**..." ; "Le **lendemain**..."
- [L3,C15] "...qui avait duré depuis la **quatrième heure du jour** environ jusqu'au **coucher du soleil**."
- [L3,C18] "...pas plus tard que la **nuit suivante**..."

- [L3,C26] "...la **nuît** était fort avancée..."
- [L4,C4] "...refaisant tout ce trajet en une **nuît**..." ; "...pendant le reste de l'hiver."
- [L4,C23] "...leva l'ancre aux environs de la **troisième veille**...", "...vers la **quatrième heure du jour**...", "...jusqu'à la **neuvième heure**..."
- [L4,C28] "...cette même **nuît**..."
- [L4,C31] "...que la **nuît** même n'interrompait pas."
- [L4,C36] "...peu après **minuit**..."
- [L5,C8] "...leva l'ancre au **coucher du soleil**.", "...vers **minuit** le vent tomba...", "...quand le **jour parut**...", "...vers **midi**..."
- [L5,C11] "...environ dix jours d'un labeur que la **nuît** même n'interrompait pas."
- [L5,C23] "...levant l'ancre au début de la **deuxième veille**, il atteignit la terre au **lever du jour**..."
- [L5,C31] "On continue de discuter jusqu'au **milieu de la nuit**. Enfin Cotta, très ému, se rend... Au **petit jour**, ils quittent le camp..."
- [L5,C35] "...on se battait depuis le **lever du jour** et on était à la **huitième heure**..."
- [L5,C37] "...Jusqu'à la fin du **jour** ils soutiennent péniblement l'assaut ; à la **nuît**, n'ayant plus aucun espoir, tous jusqu'au dernier se donnent la mort."
- [L5,C38] "...**nuît et jour** marche sans arrêt..."
- [L5,C40] "Pendant la **nuît**...", "Le **jour suivant**...", "Même chose les **jours suivants**.", "Pendant la **nuît**, on travaille sans relâche...", "chaque **nuît**..."
- [L5,C42] "Le **septième jour** du siège..."
- [L5,C43] "Le **septième jour** du siège...", "Cette **journée** fut de beaucoup la plus dure pour nos troupes..."
- [L5,C46] "...reçu la lettre vers la **onzième heure du jour**...", "...la légion doit partir au **milieu de la nuit**..."
- [L5,C47] "Ayant appris vers la **troisième heure** par les éclaireurs..."
- [L5,C48] "...le trait allât se planter dans une tour, où il reste **deux jours** sans que les nôtres le remarquent : le **troisième jour**..." ; "Le message est remis vers **minuit**..." (dans Nisard)
- [L5,C49] "...Le lendemain, au **point du jour**..."
- [L5,C50] "Ce **jour**-là il y eut de petits engagements...", "Au **lever du jour**..."
- [L5,C52] "...rejoint Cicéron (Quintus Tullius Cicero) le **jour même**..."
- [L5,C53] "...après la **neuvième heure du jour**, **avant minuit** une clameur s'élevait aux portes du camp..."
- [L5,C58] "...passe la plus grande partie de la **journée** ;... à l'approche du **soir**..."
- [L6,C7] "...le **lendemain**, au **lever du jour**, il s'en ira." ; "...pendant la **nuît**..." ; "...avant le **jour**..."
- [L7,C3] "...au **lever du jour** fut connu avant la fin de la **première veille** chez les Arvernes..."

- [L7,C9] "...sans s'arrêter ni de **jour ni de nuit**..."
- [L7,C11] "Le **second jour**...", "le **troisième jour**...", "en **deux jours** César (Caius Julius Caesar) y fut.", "...l'**heure avancée** lui interdisant de commencer l'attaque, il la remet au **lendemain**...", "...à la faveur de la **nuite**...", "...peu avant **minuit**...", "au **petit jour**..."
- [L7,C18] "...au **milieu de la nuit**, en silence, il sortit... et parvint le **matin** au camp des ennemis."
- [L7,C24] "...en vingt-cinq jours ils construisirent une terrasse...", "...quand peu avant la **troisième veille** on remarqua qu'une fumée s'élevait..." ; "Le reste de la **nuite** s'était écoulé..."
- [L7,C26] "...dans le silence de la **nuite**, ils espéraient y réussir...", "...la **nuite** venue..."
- [L7,C41] "...trois heures de la **nuite**..." ; "...avant le **lever du soleil**."
- [L7,C42] "...harcelés sans relâche sur la route, ils sont dépouillés de tous leurs effets ; ceux qui résistent sont assaillis **nuite et jour**..."
- [L7,C45] "...au **milieu de la nuit**, plusieurs escadrons...", "Au **point du jour**..."
- [L7,C47] "...ce **jour**-là au milieu de ses hommes..."
- [L7,C56] "...à très fortes étapes de **jour et de nuit**..."
- [L7,C58] "...sortit sans bruit de son camp à la **troisième veille**..."
- [L7,C60] "...ayant réuni à la **tombée du jour** un conseil...", "...après la **première veille** on descende en silence le fleuve...", "...au **milieu de la nuit**..."
- [L7,C61] "...presque au même instant, un peu avant le **jour**..."
- [L7,C62] "Au **lever du jour** toutes nos troupes avaient franchi le fleuve..."
- [L7,C71] "Vercingétorix décide de faire partir **nuitalement** tous ses cavaliers...", "pendant la **deuxième veille**..."
- [L7,C77] "...le **jour** où ils attendaient du secours était expiré...", "...travaux de **jour et de nuit**..."
- [L7,C79] "Le **lendemain**..."
- [L7,C81] "Après un **jour** employé par les Gaulois...", "...au **milieu de la nuit**...", "Dans le même temps...", "Comme la **nuite** empêchait de se voir..."
- [L7,C82] "...le **jour** approcher..."
- [L7,C83] "...ils fixent l'heure de l'attaque au moment où l'on verra qu'il est **midi**.", "Il sortit du camp à la **première veille** ; ayant à peu près terminé son mouvement au **lever du jour**..."
- [L7,C86] "...de ce **jour**, de cette **heure** dépend le fruit de tous les combats précédents."
- [L8,C4] "...après une absence de **quarante jours**."
- [L8,C12] "**Chaque jour** on procédait de la sorte...", "le **lendemain**..."
- [L8,C23] "La **nuite suivante**..."
- [L8,C34] "...la **nuite suivante**..." ; "...plus d'une fois, des expéditions **nocturnes**..."
- [L8,C35] "...vers la **dixième heure de la nuit**...", "...aux **premières lueurs du jour**."

- [L8,C36] "...tous les jours précédents..."
- [L8,C37] "...cinq jours qu'il n'avait pas pris de nourriture."
- [L8,C41] "...cette nuit-là..."
- [L8,C43] "...à la faveur de la nuit..."
- [L8,C48] "...l'année précédente...", "...l'année suivante..."

Liste des dates Romaines citées dans la Guerre des Gaules

D'après les Livres 7 et 8 des commentaires de Jules César sur la Guerre des Gaules, la seule date romaine spécifique (calendes, ides, nones) mentionnée est la suivante :

• La veille des calendes de janvier

◦ Contexte dans les sources :

▪ César quitte Bibracte la veille des calendes de janvier pour rejoindre la treizième légion. Marcus Antonius (Marc Antoine), son questeur, prend le commandement de ses quartiers d'hiver.

◦ Passage du texte :

▪ "2. César (Caius Julius Caesar) ne voulut pas laisser les Gaulois se fortifier dans cette idée : confiant à son questeur Marcus Antonius (Marcus Antonius) le commandement de ses quartiers d'hiver, il quitte Bibracte, la veille des calendes de janvier, avec une escorte de cavaliers, pour rejoindre la treizième légion, qu'il avait placée à proximité de la frontière héduenne, dans le pays des Bituriges ; il lui adjoint la onzième, qui était la plus voisine. Laissant deux cohortes de chacune à la garde des bagages, il emmène le reste des troupes dans les plus fertiles campagnes des Bituriges : ce peuple avait un vaste territoire, où les villes étaient nombreuses, et l'hivernage d'une seule légion n'avait pu suffire à l'empêcher de préparer la guerre et de former des complots." [L8,C2]

Les Livres 7 et 8 contiennent également de nombreuses références à des jours relatifs (comme "le lendemain", "le second jour", "chaque jour") ou à des durées ("quarante jours", "dix-huit jours"), mais celles-ci ne sont pas des dates calendaires romaines spécifiques attestées comme les calendes, ides ou nones.

Comparaison : Religion romaine vs religion gauloise (Ier siècle av. J.-C.)

Il existe une différence de nature profonde entre la religion des Gaulois et celle des Romains à l'époque de Jules César. Bien que ces deux systèmes soient issus de racines indo-européennes communes, ils ont évolué vers des modèles sociaux et spirituels distincts. Il faut toutefois rappeler une limite importante : la religion romaine est abondamment documentée par des sources internes, tandis que la religion gauloise pré-conquête est surtout connue par le regard extérieur d'auteurs romains et par l'archéologie, complétée par l'épigraphie gallo-romaine postérieure.

1. La religion romaine : un système civique, rituel et domestique

La religion romaine est à la fois une religion de la cité et une religion de la maison. Elle est fortement ritualiste et juridique : elle vise à maintenir la Pax Deorum (la paix des dieux), condition *sine qua non* de la prospérité collective.

- **Le contrat avec le divin** : Les dieux sont des partenaires. On pratique le *do ut des* (« je donne pour que tu donnes ») : sacrifices, vœux et offrandes entretiennent une relation de réciprocité, plus proche d'un devoir rituel scrupuleux que d'un élan mystique.
- **Le formalisme et l'efficacité du rite** : La réussite dépend de l'exactitude de l'exécution (prières, gestes, formules). En cas d'erreur, le rite est nul ; on doit recourir à des rites de correction ou recommencer. L'orthopraxie (faire correctement) prime sur l'orthodoxie (croire correctement).
- **Une religion de la cité** : La *pietas* est une vertu civique. Respecter les dieux, c'est respecter l'ordre romain (*res publica*). Les prêtres (pontifes, augures) appartiennent souvent à l'élite sénatoriale et participent à la vie politique, encadrant le rapport officiel au sacré.
- **Divination et signes** : Les décisions publiques (guerre, élections) s'appuient sur la lecture des signes (auspices, prodiges, haruspicine). Le religieux est un système de lecture du monde validant l'action politique.
- **Le sacré domestique** : Dans la maison, le culte est central. On honore les Lares (protecteurs du foyer), les Pénates (garde-manger), les Manes (les morts collectifs de la famille) et le *Genius* du paterfamilias. Le *lararium* (autel domestique) structure une piété quotidienne faite de gestes simples (offrandes de nourriture, entretien du feu).
- **Pluralité et limites** : À côté du religieux civique, Rome connaît des cultes importés (Isis, Cybèle). Toutefois, au I^{er} siècle av. J.-C., ces cultes "orientaux" sont encore souvent regardés avec suspicion par l'autorité s'ils menacent l'ordre public, contrairement aux cultes traditionnels.

En résumé : Une religion publique et domestique, très ritualisée, qui organise la relation contractuelle entre dieux, cité et familles, cherchant la stabilité par l'exactitude du rite. Au I^{er} siècle av. J.-C., les prêtres romains (Pontifes, Augures) ne forment pas une classe à part : ce sont des magistrats en exercice. Jules César est *Pontifex Maximus* tout en étant général. La religion est une branche du droit public (*ius publicum*).

2. La religion gauloise : un système sacerdotal, territorial et communautaire

Parler de « religion gauloise » est un raccourci pour désigner un ensemble de pratiques celtiques occidentales. On dégage cependant des traits communs : un sacré ancré dans le paysage et structuré par une classe sacerdotale puissante.

- **Des spécialistes du sacré (la classe sacerdotale)** : Les sources antiques distinguent généralement trois catégories, formant une élite intellectuelle supratribale. Cette tripartition provient essentiellement de sources gréco-romaines (Strabon, Diodore). César souligne que le Druide n'est pas seulement un théologien ; c'est un magistrat suprême. En 52 av. J.-C., il est le garant du droit international gaulois. Certains chercheurs modernes nuancent cette catégorisation trop rigide :
 - **Les druides** : théologie, justice, enseignement, autorité morale.
 - **Les vates** : divination et gestion des sacrifices.
 - **Les bardes** : poésie, louange, mémoire historique et généalogique.
 - **Gutuater** (le "père de l'invocation"), mentionné à Cenabum, qui semble être un prêtre local spécifique aux sanctuaires mais il y a débat. Nom propre ou fonction ?
- **Oralité et savoir** : Si l'écriture est utilisée pour le commerce, la transmission du savoir religieux est, par principe, orale. La parole est un support de mémoire et d'autorité sacrée.
- **Vision du monde** : Les druides professent l'immortalité de l'âme et une forme de

transmigration (métempsycose). Cela confère à la religion une dimension « cosmique » et philosophique que César lui-même reconnaît.

- **Lieux sacrés et nature** : Le culte ne se limite pas aux bois sacrés (*nemetons*). L'archéologie révèle des sanctuaires bâtis complexes, des enclos fossoyés et l'importance des eaux (sources, marais) pour les dépôts votifs. Le sanctuaire gaulois du I^{er} siècle est un espace politique clos (*nemeton*), souvent situé aux frontières des cités (*civitates*), servant de lieu de marché, de tribunal et de dons (dépôts d'or).
- **Divinités** : Les dieux sont souvent liés à un lieu, une tribu ou une fonction naturelle. Note importante sur les noms : César, pratiquant l'assimilation, ne cite que des noms romains (Mercure, Apollon, Mars). Les noms celtiques célèbres (Teutatès, Ésus, Taranis) nous sont rapportés principalement par des sources postérieures (comme le poète Lucain vers 39-65 ap. J.-C.), ce qui invite à la prudence sur leur universalité à l'époque de la conquête.
- **Les Matres/Matronae** : L'importance des figures féminines de protection et de fertilité (les "Mères") est une constante, qui s'épanouira particulièrement dans l'art gallo-romain.

En résumé : Une religion territoriale et communautaire, structurée par une hiérarchie de spécialistes (druides, vates, bardes), où le sacré s'ancre dans les lieux, la parole et une métaphysique de l'âme.

3. Points de convergence et de divergence

- **Polythéisme et sacrifices** : Les deux cultures pratiquent le sacrifice animal. Concernant les sacrifices humains en Gaule : bien que dénoncés comme barbares par Rome, le dossier est complexe. Il faut rappeler que Rome elle-même a pratiqué ce type de rites dans son passé archaïque et en gardait des traces symboliques (ou exceptionnelles) lors de crises majeures mais les cas documentés sont rares et controversés. L'indignation romaine est donc aussi un outil de propagande.
- **L'Interpretatio Romana** : Les Romains ont « traduit » les dieux gaulois en équivalents romains. Si cela a facilité l'intégration, cela masque souvent la spécificité des dieux indigènes qui n'étaient pas de simples clones de Jupiter ou Mercure.

4. La différence structurante

La **religion romaine** cherche avant tout à préserver l'État et la famille par la rigueur du droit sacré et du rite (orthopraxie). C'est une religion de l'ici-bas et de la cité.

La **religion gauloise** semble davantage centrée sur la médiation sacerdotale (le rôle central des druides) et le lien entre la communauté, le territoire et l'au-delà, avec une spéculation plus marquée sur le devenir de l'âme.

